

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2443 - MARDI 27 OCTOBRE 2015



Matata Ponyo s'exprimant devant la représentation nationale

Assemblée nationale

Le projet de budget 2016 passé au crible

Le Premier ministre Matata Ponyo a exposé hier, devant les députés nationaux, l'économie de la loi des finances pour l'exercice budgétaire 2016 présentée en équilibre à hauteur de 8437,4 milliards FC, soit 20,6% de PIB et un taux de régression de 0,7 par rapport à la loi de finances de 2015. Il a fait savoir que ledit budget a été élaboré dans un contexte particulier caractérisé par la baisse des cours des principales matières d'exportation du pays.

Quant aux axes prioritaires du programme d'ac-

tion sur lesquels le gouvernement entend s'investir à fond pour l'exercice 2016, la poursuite de la finalisation des réformes institutionnelles en vue de renforcer l'efficacité de l'État vient en ordre utile. Le gouvernement s'attellera aussi à accélérer la croissance économique, à créer des emplois, à poursuivre la modernisation des infrastructures de base et à améliorer le cadre de vie et les conditions sociales de la population.

Page 13

BAROMÈTRE DU GOUVERNEMENT

Michel Bongongo toujours au top des sondages

Dans une étude du week-end dernier, l'Institut de sondage Les Points a consulté l'opinion sur le travail des membres du gouvernement Matata. Selon cette étude, globalement, le ministre du Budget continue de planer sur le baromètre avec 77%. Sa cote, qui a accru de 6% par rapport à la précédente étude, est soutenue par la campagne de démantèlement du réseau mafieux qui détournait la paie des fonctionnaires des secteurs de l'EPSP, de l'ESU et de la santé publique.

Il est suivi par le ministre de la Santé publique, Felix Kabange (68%), avec la plus forte augmentation des cotes de cette période (12%) et de Raymond Tshibanda avec 67%. Le vice-Premier ministre Willy Makiashi, les ministres Justin Kalumba Mwana Ngongo, Théophile Mbemba Fundu, le vice-Premier ministre des PT-NTIC, Thomas Luhaka, les ministres Mwan-gu et Alexis Thambwe Mwamba figurent parmi les neuf personnalités du gouvernement retenues dans le cadre de cette étude.

Page 12



Les neuf ministres retenus par le sondage Les Points d'octobre 2015

MUSIQUE

Brigade Sarbaty déterminé à faire carrière dans la chanson

Sek Production est en passe de distribuer 15 000 exemplaires de l'album « Tout va bien » qu'il a produit pour ponctuer la nouvelle orientation musicale de l'ex-animateur de Wenge Musica Maison Mère, dont la sortie est prévue pour le 31 octobre. D'animateur à chanteur, il n'y a qu'un pas comme vient de le prouver Brigade Sarbaty. Son premier album va servir de rampe de lancement à sa toute nouvelle carrière et constitue un pas notable dans le contrat de trois ans qui le lie avec Sek Production.

Plus que les clips du générique Edenda compris dans l'opus à venir et du morceau « Affaire ya Rando », diffusés sur le petit écran voilà quelques mois déjà, l'artiste a voulu que les médias se rendent comptent par eux-mêmes de la besogne accomplie jusqu'ici.

Page 14



L'affiche de l'album

LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe au vert à Marrakech avant de défier USMA

La délégation du Tout-Puissant Mazembe séjourne depuis dimanche à Marrakech au Maroc. Les Corbeaux de Lubumbashi sont au vert avant le match aller de la finale de la 20e édition de la Ligue des champions d'Afrique. L'équipe dirigée par Moise Katumbi Chapwe affrontera le 31 octobre au stade Omar-Hamadi d'Alger l'Union sportive de la Medina d'Alger (USMA).

Si l'équipe algéroise joue sa première finale de cette compétition, elle tient cependant à remporter aussi son premier sacre continental. Du côté de Mazembe, on veut préserver la réputation du club mythique qui joue sa troisième finale de la Ligue des champions depuis 2009. Le club lushois se donne toutes les chances de remporter cette finale. Le match retour est prévu pour le 8 novembre à Lubumbashi.

Page 14

ÉDITORIAL

Leçons

Sans attendre de savoir qui du « oui » ou du « non » l'a emporté dimanche, on peut tirer dès à présent du Référendum constitutionnel de ce 25 octobre 2015 les leçons suivantes :

1) Le peuple congolais aspire à la paix. Qu'il soit d'accord ou non avec les réformes que lui proposent ses dirigeants, il veut se prononcer en toute liberté. Pas question donc de laisser le désordre s'installer dans la rue et les extrémistes dresser ici ou là des barricades afin d'imposer leur vision radicale de la société. Le Congo a trop souffert hier des atteintes portées par de petits groupes à sa démocratie naissante pour laisser aujourd'hui ou demain se reproduire les dérapages qui l'avaient plongé dans le chaos.

2) Même si la majorité des électeurs congolais ont prouvé une nouvelle fois leur attachement au mode de gouvernance qui régit la plupart des peuples sur les cinq continents, il reste du chemin à parcourir pour convaincre tous les citoyens d'accomplir leur devoir civique. Trop nombreux ont été, en effet, ceux et celles qui n'ont pas jugé nécessaire de se déplacer dimanche pour déposer leur bulletin dans l'urne alors que la question posée touchait aux fondements mêmes de notre société.

3) Les commentaires des médias étrangers le démontrent de façon accablante, le Congo a de sérieux progrès à accomplir dans sa communication. Du début à la fin de la campagne référendaire, il a été présenté comme un pays instable, mal géré, incapable de se prononcer librement sur ses institutions, bref comme un État non démocratique. Menée de l'extérieur par une diaspora coupée de ses racines, cette campagne n'a pas eu d'effet sur l'issue du scrutin mais elle a entretenu une campagne de désinformation regrettable à tous égards.

4) Pourvu d'une Constitution moderne, équilibrée, adaptée aux réalités de ce temps, notre peuple a désormais tous les moyens institutionnels nécessaires pour accélérer sa marche en avant. Il doit maintenant concentrer ses efforts sur le développement économique et le progrès social. C'est le grand défi que devra relever celui ou celle que les Congolais choisiront conformément à la nouvelle Constitution pour les diriger dans les cinq prochaines années.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Les observateurs internationaux annoncent
« un taux de participation au-dessus des 50% »

Attestant que le scrutin référendaire a répondu aux normes internationales d'élections sécurisées, libres, transparentes et démocratiques, la mission conjointe d'observation électorale de la Diaspora africaine en Europe et du groupe Agir Europe-Afrique a accordé à ces élections son quitus de crédibilité, le 26 octobre à Brazzaville.

« Le scrutin du 25 octobre aura été marqué par la sortie timide des électeurs dans la matinée et de façon progressive avec un engouement remarquable dans l'après-midi. Cet engouement qui s'illustre par un taux de participation qui est au-dessus des 50%, traduit la liberté d'expression dont jouit le peuple congolais, ainsi que son adhésion à ce processus électoral, sa volonté de participer à la vie politique nationale et sa détermination à exercer lui-même sa souveraineté », a déclaré la porte-parole de cette mission conjointe, Philomène Esmel, rappelant en substance que la démocratie commande le respect des règles établies et l'acceptation de la majorité du peuple et du verdict des urnes qu'il soit en notre faveur ou en notre défaveur.

En effet, une délégation de dix observateurs internationaux venus d'Europe et de divers pays africains s'est déployée sur le terrain pour contribuer non seulement au renforcement de la transparence et la crédibilité de l'élection mais aussi de produire un jugement équitable et documenté sur

les élections afin de susciter la confiance des acteurs politiques et des électeurs dans le processus. « *Soumettre une Constitution à référendum, c'est faire preuve de démocratie, c'est donner au peuple le pouvoir d'exprimer sa volonté de façon souveraine et par conséquent, au peuple congolais le pouvoir de décider de l'avenir de son pays. Durant tout le processus électoral à venir, nous souhaitons que toutes les questions fassent l'objet de discussion, de dialogue pour des solutions consensuelles afin d'éloigner définitivement le Congo des actes de violence et anti républicains* », souligne le communiqué de la mission conjointe d'observation électorale.

Pas de difficultés majeures au cours du scrutin

N'ayant relevé d'incidents et de faits majeurs susceptibles d'entraver la tenue de ce scrutin, la mission conjointe a, en outre, observé quelques dysfonctionnements à savoir : le retard accusé dans l'ouverture de certains bureaux de vote et, la mauvaise interprétation en certains endroits des règles de vote par les agents des bureaux de vote et surtout par les électeurs.

Par ailleurs, elle a déploré le non-respect des règles en ma-



Philomène Esmel, Porte-parole de la mission conjointe d'observation électorale

tière de campagne électorale et l'incitation à la violence de certains acteurs politiques, invitant leurs militants et électeurs à se livrer à des actes de vandalisme, boycottant ainsi le bon déroulement de la campagne référendaire. « *Force est de constater qu'il y a eu des actes de vandalisme à Pointe-Noire et dans certains quartiers de Brazzaville pendant que les autorités électorales sont à pied d'œuvre pour faire de ce scrutin référendaire une réussite* », a déclaré Philomène Esmel. La mission conjointe d'observation électorale a cependant exhorté le peuple Congolais à s'abstenir de tout acte susceptible de nuire à la paix sociale et à cultiver le patriotisme afin de permettre le bon déroulement du processus électoral jusqu'à son terme.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gyspie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Le ministre Thierry Mougalla dégage les premières tendances au niveau national

Au lendemain du scrutin référendaire du dimanche 25 octobre 2015, le ministre de la Communication et des médias a dévoilé à la presse, quelques chiffres recueillis auprès de la Conel. Selon Thierry Mougalla qui s'est exprimé ce lundi 26 octobre, à Brazzaville, il se dégage une large avance du suffrage en faveur du « oui ».

Le ministre a assuré que les résultats globaux seront communiqués par la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) à partir du mercredi 28 octobre. Sans préciser le taux de participation et le pourcentage au profit du « oui » ou du « non », Thierry Mougalla a parlé d'une « participation globalement honnête ». Les chiffres sur lesquels s'appuient le ministre concernent les bureaux de vote de la Bouenza, Lékoumou, Sangha, le Kouilou, Brazzaville et Pointe-Noire. Ici et là, on note « une avancée remarquable du suffrage en faveur du oui à la nouvelle Constitution ». Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement a salué le courage et le civisme du peuple congolais qui, selon lui, a bravé la peur en rejetant l'appel au boycott lancé par l'opposition. « C'est une victoire du peuple congolais, car le référendum que certains prédisaient n'avoir

jamais lieu, a eu lieu. Il s'est déroulé dans la sérénité et dans la paix. Le peuple congolais a fait preuve de maturité et de civisme, ce qui fait de la date du 25 octobre, une date à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire politique, constitutionnelle et juridique de notre pays », a déclaré le ministre Mougalla.

Les médias étrangers montrés du doigt

Le ministre Mougalla a ce-

pendant fustigé les informations fournies par certains médias étrangers qui se focalisent uniquement sur la partie sud de Brazzaville « comme étant une tendance nationale ». « Il faut que les observateurs ou journalistes évitent de se focaliser sur ces quelques cas contrastés dans le sud de Brazzaville, pour dire voilà la situation générale dans le pays », a-t-il fait observer. Brazzaville ne s'est pas d'ailleurs comportée de la même manière



selon qu'on se trouve dans tel arrondissement ou dans tel autre.

Répondant à quelques pré-

occupations de la presse sur certains dérapages, violences et appel au boycott ayant émaillé le scrutin, Thierry Mougalla a estimé que toutes ces manifestations entrent dans le cadre du jeu démocratique. « La loi une fois adoptée, s'appliquera aussi à la minorité qui l'a peut-être combattue fortement. Autrement dit, ceux qui ont dit «non», ou qui se sont abstenus, restent des Congolais. Le président de la République l'a rappelé hier (dimanche), nous sommes un pays de dialogue », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

VOICI QUELQUES TENDANCES

« Bouenza : Nkayi 1 sur 13269 inscrits, 9908 votants (oui= 8360 ; non= 1206) ; Nkayi 2 sur 16896 inscrits, 5052 votants (oui=4200 ; non=704) ; Madingou sur 20563 inscrits, 11947 votants (oui=9948, non=1773) ; Kingoué sur 4956 inscrits, 2278 votants (oui= 1603, non=641). Lékoumou: Mayéyé sur 6528 inscrits, 268 votants (oui=242, non=20). Kouilou (Pointe-Noire): arrondissement Ngoyo sur 70210 inscrits, 34121 votants (oui=28445, non=4840) ; Mongo-Mpoukou sur 67433 inscrits, 53339 votants (oui= 50772, non=1720 et bulletins nuls=847) ; Hinda sur 8384, 5111 votants (oui= 4167, non=812). Brazzaville : arrondissement 7 Mfilou (centre Auguste Bitsindou) sur 76901 inscrits, 18345 votants (oui=15261, non=2795). Sangha : Ouessou 1 sur 13300 inscrits, 12224 votants (oui=12116, non=67) ; Ouessou 2 : sur 11969 inscrits, 11508 votants (oui=11258, non= 200).

SANGHA

Adolphe Elemba a tiré sa révérence



Le préfet du département de la Sangha, alors en fonction à Ouessou depuis 2008, a rendu l'âme, le 25 octobre à l'âge de 66 ans, des suites d'un accident vasculaire cérébral. Dans l'exercice de sa fonction, Adolphe Elemba est allé à la conquête de la Sangha profonde, mettant à profit ses compétences, selon un témoignage du Maire de Ouessou, Thierry Manguessa Ebomé. Enseignant de carrière, cet originaire du district de Makoua dans le département de la cuvette, a été hissé à des postes de responsabilité. Il a ainsi occupé les fonctions de directeur central chargé de l'alphabétisation au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire; directeur du cabinet du président de l'Assemblée nationale de transition (CNT) de 1997 à 2002; administrateur-maire de Poto-Poto ;le troisième arrondissement de Brazzaville et directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur. Tout récemment, il a présidé la commission départementale de la municipalisation accélérée de la Sangha.

J.M.L.

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

Nécessité d'améliorer le fichier électoral au Congo

Unaniment, les Congolais et les observateurs s'accordent sur ce que le scrutin référendaire du 25 octobre s'est déroulé dans la sérénité. Cependant, à l'instar des précédents votes, son organisation soulève de nombreuses et importantes interrogations. Au nombre des leçons à tirer, il paraît nécessaire d'insister sur l'amélioration du fichier électoral dont les dysfonctionnements méritent d'être corrigés par l'administration électorale.

De nombreux observateurs électoraux s'accordent que parmi les éléments d'appréciation de la gouvernance électorale, il y a la fiabilité du fichier électoral. Le gouvernement congolais, ayant compris cette nécessité, a été amené à organiser en 2013, un Recensement administratif spécial (RAS) dont les matrices servent aujourd'hui de données à partir desquelles on procède au toilettage des listes électorales, au moyen des différentes révisions.

Les élections locales de 2014 ont servi de premier test au lendemain du RAS. Ici, les mêmes dysfonctionnements ont été observés comme lors de l'élection présidentielle de 2009. Parmi ces dysfonctionnements, il faut noter : la désorientation des électeurs dans la répartition des bureaux de vote par quartiers ou zones d'habitation ; la reprise des identités des personnes décédées ; des personnes dûment recensées mais ne possédant pas de cartes d'électeurs ; des personnes possédant des cartes d'électeurs mais n'ayant pas de noms et prénoms sur

la liste électorale ; des noms et prénoms mal écrits ; des âges et lieux de naissance mal reproduits...

Conséquence : le désintérêt affiché par les électeurs, le faible taux de participation enregistré, etc. Tel a encore été le cas lors de ce scrutin référendaire du 25 octobre. Question : l'administration électorale, pourtant inchangée depuis 2009, fait-elle l'évaluation globale de ces dysfonctionnements après chaque scrutin ? Si oui, pourquoi n'arrive-t-elle donc pas à trouver des palliatifs à ces manquements qui rendent moins crédibles les scrutins politiques populaires au Congo ? Faut-il attendre l'instauration de la biométrie dans le processus électoral au Congo pour les réduire ? Assurément. Faut-il «institutionnaliser» la Commission nationale d'organisation des élections (CONEL) en lui octroyant les pleins-pouvoirs de réaliser les opérations préélectorales afin de parvenir à un fichier électoral fiable ?

Autant d'interrogations qui devraient être formulées par l'administration si elle veut améliorer la gouvernance électorale considérée, entre autres, comme source de contestations des élections politiques au Congo. De son côté, le gouvernement qui n'est pas épargné par la critique doit travailler dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016. Et des autres scrutins politiques qui suivront.

Roger Ngombé

AFRIQUE CENTRALE

Les experts des douanes apprennent les techniques de lutte contre le commerce illégal

L'Organisation mondiale des douanes (OMD), organise du 26 au 30 octobre à Brazzaville, un atelier d'évaluation institutionnelle. L'objectif de cette réunion est de renforcer les capacités des administrations douanières de l'Afrique subsaharienne en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces de la faune et de la flore sauvages.

« Nous sommes venus voir si les douaniers ont une expertise suffisante ou, s'il faut apporter une expertise complémentaire visant à faire échec aux fraudeurs et arrêter le pillage du continent africain, notamment sa faune et sa flore menacées d'extinction », a indiqué Pierre Bertrand, l'administrateur principal du contrôle et facilitation au niveau de l'OMD.

« Les instruments que nous mettons en œuvre pour combattre ce fléau sont avant tout l'apprentissage de la technicité de contrôle. Il faut connaître le réseau, faire du ciblage, du profilage et savoir la destination de ces marchandises pour mieux orienter les contrôles dans les points sensibles comme les aéroports, les ports, et les routes », a-t-il souligné.

Reconnaissant, l'importance que revêt cet atelier, le direc-



Photo de famille des experts avec le DG des douanes

teur général des douanes et des droits indirects de la République du Congo, Jean Alfred Onanga, a invité les experts à

saisir l'opportunité pour renforcer leur capacité de lutte contre la contrebande de marchandises.

Avec une augmentation sans précédente et une dimension intercontinentale complexe, la question de la criminalité liée aux espèces sauvages repré-

à jouer dans cette lutte, l'OMD a mis sur pied un projet appelé INAMA, grâce auquel les administrations des douanes respecteront la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites).

Cette convention a pour mission d'encadrer, de réguler voire d'interdire le commerce international des espèces menacées, grâce à une implication des Etats membres, via un système de permis et de certificats. C'est dans le cadre de ce projet par exemple que 400 petites tortues ont été saisies à Antananarivo (Madagascar), il y a deux jours. Financé par les partenaires de développement à savoir : la Suède ; le département d'Etat américain et l'Agence allemande pour la coopération internationale, ce projet initié en 2014 prendra fin dans deux ans. Rappelons qu'un atelier similaire a été organisé en janvier dernier à Bangkok au Thailand puis en septembre à Lilongwe au Malawi situés respectivement en Asie et en Afrique australe.

Lopelle Mboussa Gassia

sente une priorité pour la communauté internationale. Les administrations des douanes ayant un rôle essentiel



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le fait de pouvoir organiser des élections dans les règles, avec des instruments fiables et dans un climat apaisé, donne des garanties indispensables aux investisseurs. »

Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie, *Le Point*, 22 octobre 2015

« L'autorité n'a jamais été aussi nécessaire qu'au moment même où elle est remise en cause... »

Chantal Delsol, philosophe et historienne (France), *Libération*, 23 octobre 2015

« Les Athéniens étaient si jalousement attachés à ce principe qu'ils refusaient de désigner leurs gouvernants au suffrage universel, et préféraient les tirer au sort selon des modalités complexes. »

Jean-Paul Jouary, philosophe, *Humanité*, 16 octobre 2015

« Si toutes les expressions démocratiques ne sont pas utiles en démocratie, pourquoi ne pas en supprimer un certain nombre ? »

Charb, ancien directeur de *Charlie Hebdo*, assassiné le 7 janvier 2015, *Humanité*, 16 octobre 2015

« L'alternance politique, le respect des principes constitutionnels, la souveraineté du peuple ne sont pas des inventions européennes. »

Adébissi Djogan, président d'Initiative for Africa, *Jeune Afrique*, 22 octobre 2015

ENSEIGNEMENT/BRAZZAVILLE

Les élèves reprennent le chemin de l'école

Après l'arrêt momentané des cours dû aux heurts de la semaine passée, les élèves ont renoué avec l'école, dans la matinée du 26 octobre, même si l'affluence n'a pas été la même dans tous les établissements scolaires de Brazzaville.

Plusieurs écoles de la ville capitale ont ouvert tôt leurs portes. C'est le cas du lycée technique commercial 1er Mai. « (...) Nous avons com-

ment dudit lycée.

Aussi, faut-il le souligner, les élèves qui sont arrivés en tenues non conformes ou en civil tout comme les filles

les 430 attendus au premier cycle tandis qu'au deuxième, 419 élèves étaient présents sur les 875 attendus. « *Les élèves étaient là ce matin* », a-t-il dit en substance. Au lycée d'Enseignement général Pierre Savorgnan De Brazza, l'atmosphère était froide, la matinée du moins. Il y a eu

plus d'élèves en civil venus vérifier si réellement les cours avaient lieu alors qu'un quart de professeurs ont marqué leur présence.

A l'école primaire Joseph Nkeoua il n'y avait pas d'élèves. Juste quelques enseignants qui n'ont pas pu dispenser les cours étant donné que les classes étaient vides. Selon le directeur de cet établissement scolaire, Jean Sylvestre Tsondé, certains parents ont quitté le quartier à cause de l'agitation du 20 octobre. C'est dans



Les élèves du lycée commercial 1^{er} mai en classe, ce 26 octobre crédit photo Adiac

mencé ce matin, 26 octobre 2015, par la levée des couleurs, suivi de la minute citoyenne et quelques conseils prodigués aux élèves avant qu'ils ne regagnent les salles de classe pour faire cours », a expliqué le proviseur dudit lycée, Faustin Parfait Boro. De manière chiffrée, 732 élèves ont répondu présents sur les 2365 attendus soit un taux de présence de 30, 95%. Il s'agit des élèves de terminale, première et de la deuxième année. Les secondes n'ont pas encore débuté les cours depuis le début de l'année scolaire. Leur absence n'a rien à avoir avec les agitations observées dans la ville de Brazzaville la semaine passée car c'est en novembre qu'ils débiteront les cours. Au total, 1633 n'ont donc pas fait le dépla-

avec des tresses non réglementaires n'ont pas été reçus conformément au règlement intérieur régissant le lycée technique et commercial 1^{er} Mai, à en croire le proviseur. Une rigueur légendaire et habituelle qui a sans nul doute réduit tant soit peu le nombre d'élèves devant renouer avec l'école dans la matinée de ce 26 octobre. Sur le personnel enseignant, 70 étaient attendus, 18 ont repris du service. S'agissant du personnel administratif, 18 ont répondu présents sur les 58 attendus.

Au lycée technique industriel, les cours ont également eu lieu même si l'affluence a été nettement inférieure en comparant au lycée commercial. A en croire le proviseur, Jacques Galloy, 50 élèves ont répondu présents sur

la matinée du 26 octobre qu'ils regagnaient leur domicile rassurés par le calme habituel que la ville capitale a retrouvé. Par ailleurs, au niveau de l'école primaire, les élèves sont plus petits en âge que les lycéens ou collégiens. Les parents ont donc préféré les garder sous contrôle, le temps d'observer...

Tenant compte du constat sur le terrain, la présence des élèves et enseignants rassure que d'ici à la fin de la semaine, les établissements scolaires tourneront à plein régime comme le proviseur du lycée technique commercial 1er Mai, Faustin Parfait Boro, l'a reconnu. Ce dernier a appelé les parents hésitants à envoyer leurs enfants au point de les accompagner, si besoin est, pour constater d'eux-mêmes l'effectivité de la reprise des cours.

Rominique Nerplat Makaya et
Yvette Reine Nzaba

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

HYGIÈNE

Les Rotaraciens de Brazzaville sensibilisent les écoliers au lavage des mains

Le 15 octobre de chaque année, le monde célèbre la Journée de lavage des mains. À Brazzaville, les Rotaraciens du Rotary club international, conduits par Oslin Gilmar Banzouzi, son président, ont célébré la journée avec les écoliers de l'établissement scolaire Le Bambino.

Instituée en 2008 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Journée internationale de lavage des mains contribue à l'amélioration des pratiques d'hygiène partout dans le monde. Geste apparemment banal, et pourtant le lavage des mains, présente bien d'avantages pour la santé. Se laver constamment les mains avec le savon ou de la cendre permet d'éviter beaucoup de maladies notamment la diarrhée, le choléra voire la maladie à virus Ebola, a déclaré le président du Rotaract club exercice (juin 2015- juin 2016).

« Le Rotaract club n'est pas resté en marge de la célébration de cette journée. Nous avons montré aux élèves de cette école les règles d'hy-

giène, notamment sur : comment laver les mains ? Comment se brosser les dents ? Nous avons dit aux enfants que les règles d'hygiène permettent d'éviter les maladies, telle la maladie dentaire avec l'hygiène buccale, ou la maladie épidémiologique en ce qui concerne l'hygiène des mains telle que le virus Ebola... », a déclaré Oslin Gilmar Banzouzi.

Afin de permettre aux élèves de mieux assimiler le geste, les Rotaraciens Francky Iбата et Clanel Auckana, experts en santé, ont fait chacun une démonstration de lavage des mains et de nettoyage des dents. Après, les enfants ont fait autant.

Le président du Rotaract club, Oslin Gilmar Banzouzi, a in-



L'apprentissage d'un enfant à l'hygiène dentaire

formé que la prochaine activité humanitaire de ce club, concerne la remise des fournitures scolaires aux cinquante meilleurs élèves de la classe

de CM2 des orphelinats de la place de Brazzaville. Elle aura lieu le 27 octobre prochain. Rappelons que le Rotaract, est un club service laïc et apoli-

tique, regorgeant des jeunes de 18 à 30 ans, étudiants en majorité ayant pour vision le développement de la communauté.

Bruno Okokana

CONTINENT AFRICAIN

Une nouvelle frontière du développement en 2050, prédit Mme Zuma

À l'Expo-2015 de Milan où s'est célébrée la journée de l'Afrique la semaine dernière, la présidente de l'UA a encouragé à miser sur ce continent.

Si l'afro-pessimisme avait un seul mot contraire immédiat, les personnes venues à l'Exposition universelle de Milan en ont une idée approchante à l'écoute de Mme Nkosazana Dlamini-Zuma vendredi dernier. La présidente de la Commission de l'Union africaine y a été brillante, ventilant et commentant les chiffres, énonçant les prédictions que laissent entrevoir la réalité. La présidente de l'UA a d'abord fait remarquer qu'en 2050

« L'Italie, pays qui nous est très proche, peut jouer un rôle fondamental pour le développement de l'agro-business africain »

le continent africain sera le plus peuplé de la planète. Un handicap ? Pas du tout, a dit l'ancienne ministre de la Santé d'Afrique du Sud (sous Nelson Mandela) ; c'est un atout de développement certain, a-t-elle soutenu en substance.

Car l'augmentation exponentielle de la population africaine suppose la recherche de solutions aux problèmes divers d'alimentation et de développement durable. « L'Afrique est un continent fortement lié à la terre ; 60% de sa population est d'origine rurale. Nous hébergeons la forêt tropicale la plus grande après le Brésil. Nous sommes le 2^e poumon à oxygène de la planète. Notre continent a d'énormes potentialités et ne peut plus, pour cela, être ignoré », a dit

Mme Zuma qui a souligné combien le thème choisi par l'Exposition universelle de Milan tombait à propos pour l'Afrique.

Cette manifestation, ouverte en mai dernier va se clôturer samedi prochain dans la plaine de Rho, en banlieue de Milan, capitale économique d'Italie. Elle s'est tenue sous le thème : « Nourrir la planète, Energie pour la vie ». Vendredi, les visiteurs de l'Exposition ont eu droit à une série de conférences concoctées par le géant pétrolier Italien ENI sur le thème « L'art de l'énergie et développement durable de l'Afrique ».

Intervenante remarquée, Mme Zuma a fait part de l'ambition de son continent de « passer de fournisseur de matières premières, à partie prenante de la chaîne de production des produits finis, avec une valeur ajoutée à ses propres ressources naturelles ».

Une formation pour les jeunes, un plus grand rôle des femmes africaines piliers du développement sont autant de défis, mais constituent aussi des bases sur lesquelles peut qualitativement s'appuyer une coopération bien orientée. « L'Italie, pays qui nous est très proche, peut jouer un rôle fondamental pour le développement de l'agro-business africain ». Une affirmation appuyée par Pasquale Salzano, directeur des affaires institutionnelles d'ENI. Il a fait part de la volonté de son groupe à « améliorer les conditions de la femme africaine et à promouvoir le développement durable » à travers des projets de formation en santé, éducation de la jeune femme, d'accès à l'énergie propre et de lutte générale contre la pauvreté. Le groupe le fait déjà dans des pays comme la République du Congo, l'Angola ou le Mozambique.

Lucien Mpama

PARTENARIAT

L'Afrique et l'Inde renforcent leur coopération

La capitale indienne, New Delhi, accueille pendant quatre jours, à partir du 26 octobre le troisième sommet Inde-Afrique, qui réunira, pour la première fois, tous les pays du continent.

Plus de quarante chefs d'Etat et de gouvernement africains prendront part à ce sommet exceptionnel dont les échanges porteront sur le commerce, la coopération, mais également la sécurité, le réchauffement climatique et la géopolitique en général. Ils devraient aboutir à un nouveau cadre de coopération entre l'Afrique et l'Inde qui sera défini dans une « Déclaration de New-Delhi ».

Le principal objectif de cette activité est de lancer le débat sur les options d'une stratégie renouvelée de coopération entre l'Inde et l'Afrique, et de présenter aux décideurs africains une approche de la conception de leurs propres programmes de politique commerciale et économique envers l'Inde.

Cette grande réunion diplomatique permettra à New Delhi d'approfondir et d'élargir un partenariat africain encore timide, et de rattraper son retard vis-à-vis de la Chine sur un continent riche en matières premières et en plein décollage économique. Le premier sommet ne date que de 2008.

L'Inde cherche à se démarquer des autres puissances, en offrant à l'Afrique un partenariat de développement, fondé sur le respect mutuel. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a d'ailleurs précisé que ce partenariat n'était pas à « sens unique » et que son pays avait aussi beaucoup à apprendre de « nombreuses réussites en Afrique ».

Concrètement, leur partenariat passe par l'éducation, les technologies de l'information et le partage de compétences. Au cours des trois dernières années, près de 25 000 étudiants africains ont reçu des bourses pour aller étudier en Inde. New Delhi s'est engagée à construire sur le continent africain près de 140 instituts de formation dans des domaines variés. New Delhi rappelle qu'en moins de quinze ans, les échanges avec l'Afrique sont passés de 3 milliards à 70 milliards de dollar. Ses entreprises, dont Bharti Airtel est sans doute la partie la plus visible, ont investi massivement et très tôt sur le continent africain en assurant d'importants transferts de technologie.

La plus grande démocratie du monde compte faire valoir ses atouts face à une Chine plus autoritaire et intéressée.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE EBOLA

L'UA pense déjà à la reconstruction post-maladie dans les trois pays les plus touchés

Réuni récemment à Addis-Abeba, en Éthiopie, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), a été édifié par la commission sur l'épidémie de la maladie à virus Ebola (EVE) et sur les mesures prises en vue de la relance et de la reconstruction post-maladie en Guinée, Liberia et Sierra Leone, trois pays les plus affectés de l'Afrique de l'Ouest, indique un communiqué de presse

Cette communication a permis au Conseil de se faire actuellement une idée sur les progrès accomplis dans la lutte contre l'EVE dans les trois pays les plus affectés de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que sur les mesures prises en vue de la relance et de la reconstruction post-Ebola. C'est ainsi que le Conseil a encouragé les autorités et les populations guinéennes, Sierra léonaises et libériennes pour des efforts inlassables qu'ils ne cessent de déployer afin de parvenir à une éradication totale de la maladie à virus Ebola. L'UA s'est également félicitée des progrès accomplis dans les efforts visant à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola dans ces pays.

Elle a, par ailleurs, exhorté les trois pays concernés à redoubler de vigilance et à veiller à la mise en place de mécanismes de surveillance efficaces afin

de contrôler les mouvements transfrontaliers de personnes jusqu'à ce qu'ils atteignent un taux nul d'infection. Le but étant non seulement d'assurer une éradication totale de la maladie, mais également d'éviter sa propagation dans l'ensemble de la sous-région et au-delà. Le Conseil a souligné, poursuit le communiqué, la nécessité d'une approche globale dans les efforts destinés à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola et ce, en vue de résoudre plus efficacement l'ensemble des défis nés de l'EVE.

« A cet égard, le Conseil a également mis l'accent sur la nécessité de veiller à ce que l'assistance apportée aux pays les plus affectés ne soit pas uniquement destinée au renforcement des formations sanitaires, mais de faire en sorte qu'elle serve également à l'entretien et à la fourniture de ser-

vices publics de base, y compris l'éducation, ainsi qu'à la stabilité macro-économique, tout en permettant en même temps, de renforcer d'autres capacités nationales en vue d'améliorer la résilience et de réduire la vulnérabilité de ces pays aux épidémies futures », peut-on lire dans le communiqué de presse.

« Mettre en place le corps des volontaires africains de la santé »

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA s'est aussi félicité du leadership de la Commission dans la lutte contre l'épidémie à virus Ebola, la relance et la reconstruction post-maladie, à travers la mise en place de la Mission de soutien de l'UA à la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA). « Le Conseil a de nouveau prié la Commission d'accélérer la mise en place

et l'opérationnalisation complète du Centre africain pour la prévention et la lutte contre les maladies (ACDC) », ajoute ce communiqué, invitant l'Organisation mondiale de la santé « à procéder très rapidement à la validation du vaccin VSV-EBOV contre la maladie à virus Ebola, dans le but de le rendre disponible dans les trois pays les plus touchés ».

Le Conseil a ensuite demandé à la Commission de mettre urgemment en place le corps des volontaires africains de la santé. Ces derniers pourront être rapidement déployés sur le théâtre des épidémies et rendre compte au Conseil sur les progrès accomplis à cet effet. Il a également réitéré sa profonde appréciation aux Etats membres et au secteur privé africain pour leur généreuse assistance, toute panafricaine, aux pays les plus affectés. Exprimant sa gratitude aux partenaires de l'UA et à la communauté internationale, quant à leur appui inlassable à la lutte contre la maladie à Virus Ebo-

la, le Conseil les a exhortés à continuer d'apporter leurs efforts visant à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola. « Le Conseil a, une fois de plus, réitéré la nécessité de continuer de mobiliser des ressources dans le but d'assister les pays les plus affectés par la maladie à Virus Ebola dans les efforts visant à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola, et a renouvelé son appel à l'endroit des Etats membres et des partenaires en vue de combler les lacunes en termes de ressources financières et autres, à travers des contributions directes ». Affichant son intérêt au prochain rapport de la Commission au mois de décembre, ainsi que sur les efforts visant à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola, le Conseil a, enfin, réitéré son appel en faveur de l'annulation de la dette de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone.

Parfait Wilfried Douniama

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN CÔTE D'IVOIRE ET EN HAÏTI

La francophonie envoie une mission d'information et de contacts

Sur invitation des autorités de la Côte d'Ivoire et d'Haïti, deux délégations de la francophonie, conduites respectivement par l'ancien premier ministre du Togo, Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu et par, l'ex-ministre français délégué à la coopération et à la francophonie, Pierre-André Wiltzer, séjournent dans ces pays depuis cinq jours.

Débutées le 21 octobre, sur initiative de la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, ces missions de travail s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement par l'Organisation internatio-

nale de la Francophonie du processus de renforcement de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire et en Haïti.

Durant leur séjour de travail, ces délégations échangeront avec les autorités nationales, les responsables politiques, les organisations de la société civile ainsi que les partenaires internationaux. Ces discussions permettront aux délégations francophones de recueillir des éléments d'information nécessaires relatifs à l'évaluation du déroulement des

votes avant la publication des résultats des scrutins du 25 octobre.

Exhortant les acteurs politiques et ceux de la société civile haïtiens à favoriser le dialogue et la concertation afin que les résultats des élections soient acceptés par tous, la secrétaire générale a précisé que le cycle électoral en cours en Haïti constitue une étape significative dans le processus de consolidation de la démocratie et de la paix, dans un contexte encore marqué par les sou-

venirs douloureux de la catastrophe naturelle qui a frappé ce pays en janvier 2010. Ainsi, la réussite de ces élections qui favorisera, selon elle, l'émergence des conditions de relance de la croissance et du développement d'Haïti, devrait être une priorité commune pour tout le peuple Haïtien.

Par ailleurs, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la secrétaire générale a reconnu l'importance de cette échéance électorale, notamment dans la

dynamique de réconciliation nationale engagée par les autorités ivoiriennes. « J'encourage les acteurs ivoiriens impliqués dans le processus électoral à tout mettre en œuvre afin que cette élection, essentielle à la consolidation de la paix et au renforcement de la démocratie, se déroule dans un climat apaisé », a déclaré, Michaëlle Jean. Notons que ces délégations sont composées de parlementaires, d'experts et de hautes personnalités issus de l'espace francophone.

Rock Ngassakys

INSTITUT DE SONDAGE DU CONGO

"INS-CG"

Brazzaville
Bât. H8 rue Chaplin, rond-point de la république (Ex-CCF), arrondissement II, Bacongo
Tel : +242 06 483 63 18
+242 05 697 26 55



Pointe-Noire
Rond-point Mpita à l'entrée de la rue Tchikaya U Tam'si.
Pointe-Noire
Tel : +242 05 559 76 01
+242 06 483 63 70

Une expertise fiable et adaptée à votre structure

Institut de sondage du Congo "INS-CG" met à votre disposition ses meilleurs experts afin de vous accompagner dans les domaines clés suivants :

❖ Sondage

- Enquête d'opinions
- Analyse d'opinions
- Enquête de satisfaction

❖ Medias

- Mesure d'audience :
 - Radio & Télévision
- Stratégie de communication

❖ Stratégie & Management*

- Stratégies d'entreprises
- Etude de marché
- Etude marketing

* Pour des marchés de niche

Nous nous mettons à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

contact@ins-cg.com
www.ins-cg.com

REMERCIEMENTS

Mr Mahoungou Léon administrateur maire de la communauté urbaine de l'outé et famille sont sensibles à cette marque d'attention, cette assistance financière et matérielles désintéressé que vous nous avez apporté lors du décès de notre épouse, mère, grand-mère et sœur la nommée Mahoungou née Ayessa Clarisse ce 4 octobre 2015. Que le Seigneur fortifie cette solidarité agissante pour l'amour entre les hommes. Nous vous retons très reconnaissant et, vous rendons notre gratitude.



NÉCROLOGIE

Le Contre-Amiral Jean Dominique Okemba, M. Serges Ikiemi et la famille Obouli-I'Konda informent M. Maurice Nguesso et famille, les parents des villages Olembé, Kouelengué, les amis et connaissances du décès de leur sœur et tante, Mme Iloki Henriette (Iloyi-la'awandza) survenu le dimanche 25 octobre 2015 à Brazzaville des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 162, rue Louingui, Ouenzé, Brazzaville. Le programme des obsèques se présente comme suit :
Lundi 2 novembre 2015
-9 h : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville, suivi du recueillement à la morgue
-10 h : Départ de la dépouille mortelle pour Oyo par l'aéroport de Maya-maya
Mardi 3 novembre 2015
Inhumation au village Baara (district d'Oyo)





Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassuré avec les Assurances!

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence K17 - Avenue de la République - Tél : +242 33 39 12 86 / 33 39 13 36
 Agence P18 - 128, Avenue de la République - Tél : +242 33 39 40 43 / 33 39 13 36
 (mail : assurances@assurances-cg.com - www.assurances-cg.com)

ONU

David Lawson dresse un bilan mitigé des OMD

L'Assemblée générale des Nations unies a tenu, il y a près d'un mois à New York, une session spéciale pour adopter les Objectifs pour le développement durable qui doivent permettre d'éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités et les effets des changements climatiques, à l'horizon 2030. Près de 193 pays avaient pris part à ladite session.

Joint au téléphone en fin de week-end à New York, David Lawson, le représentant du Fonds des Nations unies pour la population au Congo de 2009 à 2014, aujourd'hui directeur des Programmes et des activités opérationnelles de l'organisation internationale Engenderhealth, a donné les perspectives de cet événement. Il rappelle que cette réunion historique a permis de tourner rapidement la page des Objectifs du millénaire pour le développement adoptés avec le même faste en l'an 2000 et dont l'échéance coïncidait avec l'adoption de ces nouveaux objectifs. Il indique que d'après l'OMS, la mortalité maternelle -l'OMD5- a baissé globalement de 40% au cours des vingt dernières années. Une réduction notable certes, mais bien loin de l'objectif de réduction des décès maternels de 75%

entre 1990 et 2015. L'Afrique sub-saharienne reste la plus touchée par la mortalité maternelle, avec 56% des décès mondiaux.

Pourtant, d'après Lawson, sur un continent trop habitué aux mauvaises nouvelles, il y a un motif de satisfaction. Même si la nouvelle a été largement occultée par les récents développements sur le continent africain eu égard aux processus électoraux, aux développements politiques et au virus Ebola.

Qu'en est-il du Congo ?

Le Congo-Brazzaville a dépassé les tendances globales en matière de mortalité maternelle. En effet, seuls trois pays en Afrique sub-saharienne ont atteint l'objectif 5 en 2015. Il s'agit de la Guinée Équatoriale, de l'Érythrée et du Rwanda. La République du Congo suit les pays ayant réalisé l'une des plus spectaculaires progressions dans la région. L'ancien diplomate onusien souligne que d'après le ministère de la Santé et de la population congolaise, le taux de mortalité maternelle est passé de 890 à 1100 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes entre 1990 et 2002.

D'après lui, cette augmentation s'explique par les troubles politiques qui ont secoué le pays durant cette période. Selon les données de l'enquête démographique et de santé, en 2005, le taux de mortalité maternelle était de 781 décès pour 100.000 naissances vivantes. Enfin, en 2013, la dernière enquête démographique et de santé de 2012, déterminait le taux de mortalité maternelle à 426 décès pour 100.000 naissances vivantes ; soit une réduction de la mortalité maternelle de 52.15% au cours des vingt-trois dernières années et une réduction spectaculaire de 62.3% au cours de la dernière décennie.

Comment expliquer ce succès ?

David Lawson affirme que les raisons d'un tel succès sont connues. Dès 2009, le président Denis Sassou N'Guesso, à la tête de l'Union africaine avait déclaré « *qu'aucune femme ne devait mourir en donnant la vie* » ; adoption de la feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en 2010 ; mise en place de l'observatoire des décès maternels en 2011, afin d'analyser précisément les causes des décès mater-

nels pour mieux les prévenir ; mise en œuvre de la gratuité de la césarienne en 2011 suite à la décision du président de la République ; mise en œuvre de la Campagne de mobilisation pour la réduction de la mortalité maternelle et la désignation d'une ambassadrice de la campagne au Congo ; renforcement massif de la planification familiale, de la formation des sage-femmes et des chirurgiens en soins obstétricaux et néonataux d'urgence, et des plateaux techniques des principaux centres de santé ; enfin, campagnes médiatiques massives de sensibilisation des populations, des femmes sur leur santé et leurs droits en la matière.

En poste au Congo, David Lawson avait fait de la réduction de la mortalité maternelle sa principale priorité et avait conseillé et accompagné le gouvernement congolais dans la définition et la mise en œuvre de cette stratégie gagnante. Selon lui, celle-ci nécessitera un engagement politique, une assistance technique mais également un engagement financier important de sa part. Dès 2009, Lawson avait investi 3 milliards de francs CFA dans la lutte contre la mortalité maternelle. Cet effort financier aura été soutenu et augmenté jusqu'au

départ de l'ancien représentant onusien au Congo, en 2013.

Lawson rappelle que dans un pays à revenu intermédiaire, les besoins financiers ne sont certes pas ceux d'un pays moins avancé, mais ils sont importants en matière sociale. Il précise que la stratégie de soutien au gouvernement pour la réduction de la mortalité maternelle au Congo reconnue internationalement s'est avérée payante. D'après ce diplomate, « Pour aider les femmes du Congo, il est essentiel que les partenaires au développement, notamment le premier d'entre eux en termes de capacité d'assistance financière et technique, assumant son leadership mondial dans la santé maternelle, le Fonds des Nations unies pour la population revoit sa stratégie d'appui au gouvernement congolais, en rétablissant des investissements financiers et des personnels techniques à hauteur de l'engagement politique du gouvernement en cette matière et lui permettant d'achever ce qui fut initié avec succès par mes soins en l'incitant à continuer à investir en ressources financières, techniques et humaines dans la santé maternelle ».

Faustin Akono



souhaite une bonne rentrée à toutes les mamans !



Découvrez notre promotion de rentrée !

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Le SGDSN prépare son premier rapport sur le secret-défense

Le secrétariat général français de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) prépare un rapport sur le secret-défense. Une première dans l'histoire de la France. Le rapport devrait comprendre des statistiques sur la classification, des données aujourd'hui non accessibles au public. Au SGDSN, on explique qu'il faut à la fois « consolider le secret-défense » tout en évitant son « inflation ». Soulignant qu'il ne doit pas être « un obstacle à la légitime transparence et au contrôle démocratique ».

Le président François Hollande vient ainsi de décider des documents concernant la politique française au Rwanda et d'autres sur la seconde Guerre mondiale.

Autre sujet soulevé par la SGDSN : la sécurité intérieure. D'ici là, cet organisme qui dépend du Premier ministre devrait rendre ses conclusions sur le retour d'expérience (Retex) de l'après-Charlie, l'évolution de Vigipirate et de l'opération Sentinelle.

Noël Ndong

Patrouilles maritimes communes France-Afrique du Sud

La France et l'Afrique du Sud vont signer très prochainement un accord inter-gouvernemental qui prévoit des patrouilles maritimes communes dans le sud de l'océan Indien.

Il s'agit de lutter contre la pêche illégale dans leurs Zones économiques exclusives (ZEE) respectives. Les moyens maritimes de l'Afrique du Sud consacrés à la surveillance de la pêche dans la ZEE sont insuffisants. Ce qui ne permet pas la surveillance de la pêche dans les ZEE, notamment celles voisines avec la France. Les deux pays partagent un intérêt commun pour la protection des ressources halieutiques.

L'accord devrait être signé d'ici la fin de l'année. Il sera similaire à celui conclu entre la France et l'Australie en 2011. Il permet des patrouilles communes qui font respecter les lois dans les ZEE et mers territoriales des deux pays. Il permet l'échange de personnel nécessaire pour faire appliquer les lois. Pour qu'un bâtiment de la marine nationale puisse faire respecter les lois sud-africaines dans la ZEE de ce pays, il embarquera un officier sud-africain, et vice versa.

Les bâtiments d'un pays pourront poursuivre, visiter et saisir les navires en infraction, sous couvert de l'officier de l'autre pays. Depuis que l'accord franco-australien est en place, la surveillance des ZEE des deux pays s'est accrue. Aucun navire n'a été surpris en action de pêche illégale. Les scientifiques ont constaté que la population de poissons augmentait.

N.Nd.

Le BPC Mistral en escale au Ghana

Un bâtiment de la marine nationale française, le Mistral, est arrivé le 22 octobre dans le port de Tema au Ghana, pour une escale de routine, qui prendra fin le 27 octobre.

Cette escale a pour objectif de renforcer les liens existants entre les deux marines nationales, la française et la ghanéenne. Des interactions entre les deux marines sont prévues dans le cadre de l'exercice Nemo, destiné à développer la coordination entre les principales marines du Golfe de Guinée.

« L'objectif de cet exercice est de permettre et de faciliter le partage d'informations, la surveillance des activités suspectes et la coordination des actions appropriées », indique un communiqué.

N.Nd.

LEBENBAY

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA. Loterie. Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)

TEL/05 588 69 76 / 06 505 28 25

Adresse : Rond point-la coupole /

59 rue kimpandzou Mougali Mucodec

Date limite le 2 novembre 2015.

UNION AFRICAINE

Robert Mugabe annonce le retrait de l'Afrique de la CPI en juin prochain

Le président en exercice de l'Union africaine (UA) Robert Mugabe a annoncé le retrait de l'Afrique de la Cour pénale internationale (CPI) au prochain sommet de l'organisation, en juin, en Afrique du Sud

En remplacement, dans le cadre d'une justice plus large, Robert Mugabe va proposer la création d'une Cour africaine de justice internationale des droits de l'Homme. Dans la nouvelle transition de l'Afrique et d'une Cour africaine, avec pour mission de traiter toutes les affaires criminelles de l'Afrique actuellement

soumise à la « très raciste Cour internationale de l'Europe occidentale à la CPI de La Haye, aux Pays-Bas, qui méprise le monde africain en général ».

En soutien à cette Cour africaine de justice, et selon le « Protocole de Malabo », le Président kenyan, Jomo Kenyatta s'est engagé à verser un million de dollars. Les pays africains motivés à la création d'un Tribunal Continental, souhaitent « créer une Institution qui offre des solutions africaines aux problèmes africains par rapport à la CPI », pour résoudre les problèmes africains mais en utilisant des normes oc-

cidentales qui seront également valables lorsqu'il s'agira de résoudre les problèmes européens. Lors du sommet extraordinaire de l'UA lié à la CPI en octobre 2013 (Addis-Abeba (Ethiopie) la Cour pénale internationale (CPI), les chefs d'Etat et de gouvernement avaient exigé qu'aucune poursuite ne soit engagée devant un tribunal international contre un chef d'Etat ou de gouvernement en exercice ou toute autre personne agissant ou habilitée à agir en cette qualité durant son mandat. Une exigence qui n'a pas fait fléchir la CPI.

N.Nd.

CONSOMMATION EN AFRIQUE

Une étude de CFAO dresse le portrait des nouveaux consommateurs africains

Réalisée en partenariat avec l'Institut de sondage Ipsos et le cabinet Bearing Point, et intitulée « les classes moyennes en Afrique, quelle réalité, quels enjeux ? », et réalisée auprès de 50 ménages africains, l'étude vise à quantifier et à cerner les comportements des nouveaux consommateurs africains, leurs habitudes, leur situation économique et leur valeur.

Le président du directoire de CFAO, Richard Bielle, a expliqué le bien-fondé de l'étude : « avec cette étude, nous avons souhaité dépasser l'approche numérique, fondée sur la simple appréciation des niveaux de revenu des différentes couches sociales africaines. [...] Nous avons mis l'accent sur les caractéristiques sociales de la classe moyenne, sur ses spécificités et sur ses habitudes de consommation ».

Ajoutant : « la compréhension de l'évolution des classes moyennes africaines constitue l'un des enjeux structurants du développement du continent ainsi que le principal réservoir de croissance de notre groupe ».

Selon les estimations de CFAO, l'Afrique subsaharienne comptera 224 millions d'individus en 2040 contre 78 millions en 2010 ; qu'ils sont majoritairement de salariés du secteur privé sortis d'une logique de subsistance et qui privilégient la consommation locale ; qu'ils dépensent un quart de leurs revenus pour leur alimentation et gèrent rigoureusement leur budget ; qu'ils cumulent souvent emplois formel et informel et investissent dans l'avenir, notamment dans l'éducation de leurs enfants.

Les hypermarchés et supermarchés sont considérés comme les garants de la qualité des

marques internationales et sont fréquentés au minimum une fois par mois par 86% des répondants. D'autre part, si le paiement en espèces reste le mode de règlement le plus courant, aucun consensus ne se dégage quant aux autres moyens de paiement.

Malgré une gestion rigoureuse de leur budget, les classes moyennes sont généralement bien équipées en matériel technologique (télévisions, Smartphones, équipements informatiques, etc.). Les nouvelles technologies sont un domaine dans lequel elles semblent oublier « quelque peu la prudence qui guide leurs autres comportements d'achat. Ces équipements constituent pour elles à la fois un divertissement, une ouverture sur le monde et un lien avec leurs proches ».

N.Nd.

AFRIQUE DU NORD

Ouverture ce mardi à Rabat du forum nord-africain pour le développement

Du 27 au 31 octobre, dans la capitale marocaine, des délégués égyptiens, tunisiens, algériens, mauritaniens et marocains vont s'atteler essentiellement à l'effectivité de la Zone continentale de libre-échange (ZLEC) initiée par les dirigeants africains à l'issue du dernier sommet de l'Union africaine(UA), à Johannesburg.

Les négociations pour la mise en place de la ZLEC, ont été amorcées au cours du 25^e sommet des chefs d'Etat de l'UA tenu en juin passé, en Afrique du Sud. En effet, les dirigeants panafricains ont estimé comme une étape importante, la mise en place d'un marché commun africain de près d'un milliard de consommateurs et la réalisation d'une Communauté économique africaine(CEA). « La ZLEC constitue une base stratégique pour l'intégration effective de l'Afrique dans l'économie mondiale », ont

indiqué les architectes de ce gigantesque projet panafricain.

D'après la Commission économique pour l'Afrique à l'origine de cette 6^e édition du Forum pour le développement de l'Afrique du Nord, la rencontre vise à encourager l'amélioration et l'approfondissement des échanges entre l'Afrique du Nord et le reste du Continent, et faciliter l'échange de points de vue et d'expériences sur les défis et les implications de l'intégration commerciale en Afrique du Nord. « Diverses évaluations en soulignent les bénéfices attendus sur la croissance et les échanges entre les pays africains, en stimulant l'industrialisation, la production, la compétitivité, et la connectivité des infrastructures », a martelé l'organisation panafricaine.

Pour cette 6^e édition, les participants animeront deux ateliers des-

tinés aux médias économiques et aux secteurs privés nord-africains et un colloque international sur « les 20 ans de l'OMC, l'intégration de l'Afrique et les méga-accords commerciaux régionaux ». « D'autres activités programmées ont pour but de sensibiliser : les acteurs du secteur privé nord-africain à propos de la ZLEC, les décideurs et les médias régionaux aux besoins et attentes des populations, les médias à la ZLEC, au processus de négociation et au rôle qu'ils peuvent jouer en matière d'accompagnement du processus, et de contribuer à l'accélération des négociations pour la finalisation de l'accord de libre-échange de l'UMA et la préparation des négociations avec le reste du continent... », selon les organisateurs de la rencontre.

Fiacre Kombo

SPECTACLE

La percussion s'invite dans la danse contemporaine

« **Malamu elongo** » est un spectacle qui donne l'opportunité aux artistes délaissés de s'exprimer à travers leurs instruments de musiques traditionnelles. Ce spectacle se tiendra le 13 février 2016 prochain à Brazzaville. Il regroupera les artistes de tous les départements du Congo.

Initié par Claude Rosney Matady alias Chikadora, percussionniste congolais. Le spectacle Malamu elongo vise l'unité et le partage culturel. Danseurs, acrobates, comédiens, chanteurs, percussionnistes et

bien d'autres artistes participeront à ces assises. Des échanges se feront au cours de ces ateliers, les artistes s'exprimeront à travers divers instruments traditionnels de musique utilisés dans chaque département du Congo.

Les préparatifs de ce spectacle commencent au mois de novembre jusqu'au mois de janvier prochain. Le percussionniste invite les artistes à s'approprier le spectacle « C'est un moment merveilleux que nous allons passer. Ensemble nous allons préparer la vision



du spectacle qui d'ailleurs se passera de manière extraordinaire. Nous voulons ramener les gens à travers ce spectacle à l'unité, celle-ci est à la base de la paix. Malamu elongo, réunit les artistes de tous les départements de notre pays, plus

on est uni, plus les choses deviennent consistantes, ne dit-on pas que l'union fait la force », a indiqué Chikadora, l'initiateur dudit projet.

Le percussionniste a assuré qu'il y aura la création des nouveaux instruments de musique « Les spectateurs seront surpris de découvrir de nouveaux instruments. Le spectacle Malamu elongo va nous faire voyager dans un univers culturel qu'on n'a jamais contemplé » Chikadora sollicite le partenariat de l'Institut français du Congo pour la tenue de ces ren-

contres, d'autres activités se tiendront au Cercle Sony Labou Tansi. Chikadora, encore appelé le roi de la percussion, a participé récemment au festival des instruments de musique africaine « un artiste, un instrument » à l'Institut français du Congo, au cours de laquelle il a présenté son spectacle solo intitulé « Croire à son travail, à ses efforts » et a remporté le premier prix de meilleur artiste, meilleur instrumentaliste. Il anime des ateliers de percussion à l'Institut français du Congo.

Rosalie Bindika





KEN PRESS

NETTOYAGE À SEC
LAVAGE RESPONSABLE
BLANCHISSERIE

Centre ville Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso en diagonale des Dépêches de Brazzaville
Tél.: +242 05 596 78 52 / 05 718 16 39



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUES**







Art dans sa Généralité
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SONDAGES DES POINTS

Michel Bongongo domine toujours le baromètre du gouvernement

Laura du ministre du Budget est actuellement soutenue par la campagne de démantèlement du réseau mafieux qui détournait la paie des fonctionnaires des secteurs de l'EPSP, ESU et Santé publique.

L'institut d'étude des marchés et de sondages Les Points a publié, le week-end dernier, les résultats de ses enquêtes et sondage d'opinion effectués du 23 au 24 octobre sur les membres du gouvernement de la République. À en croire cette maison, l'entrée en fonction de dix nouveaux ministres au gouvernement Matata Ponyo à la suite de la fronde du G7, la démission du président de la Commission électorale nationale indépendante, ainsi que la désignation de son successeur par la société civile, la double victoire des Léopards lors des journées Fifa, l'organisation de la grande commission mixte RDC-RSA constituent l'échantillon des événements ayant marqué le mois d'octobre 2015. « *De l'impact négatif ou positif de tous ces événements sur les actions des ministres dépendra leur opinion. À la fin de ladite période, l'occasion est propice pour savoir qui en ont été les véritables bénéficiaires* », a souligné l'institut Les Points.

Selon cette étude, globalement, le ministre du Budget, Michel Bongongo, domine toujours le baromètre du gouvernement, grâce à la campagne de démantèlement

du réseau mafieux qui détournait la paie des fonctionnaires des secteurs de l'EPSP, ESU, Santé publique. Il voit sa cote s'accroître de 6% et donc passer de 71% à 77%. Il est rappelé qu'au terme du contrôle opéré sur instruction du chef de l'État et sous l'impulsion du Premier ministre, 11 milliards de francs congolais ont été récupérés. On lui reconnaît également l'augmentation des salaires des policiers et des Forces armées de la RDC. Il est suivi par le ministre de la Santé publique, Felix Kabange, avec la plus forte augmentation des cotes de cette période (12%). Le ministre de la Santé, deuxième marche du baromètre avec 68%, fait un bon en avant grâce au gain de confiance de l'opinion à la suite de sa tournée au Maniema qui lui a permis de payer les factures de plusieurs malades retenus dans des hôpitaux. Il lui est aussi reconnu le démantèlement d'un réseau de détournement des biens des hôpitaux de référence.

Le Dr Kabange Numbi bénéficie surtout, selon l'Institut Les Points, des effets positifs de la riposte contre l'épidémie de choléra au Maniema dont l'évaluation a été lancée récemment et le lancement de la campagne de vaccination contre la polio et la rougeole dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba. Sa loyauté clairement manifestée au chef de l'État, contrairement à certains de ses frères du Katanga, justifie éga-

lement cette forte montée.

Raymond Tshibanda, le ministre des Affaires étrangères, se situe à la troisième position avec 67%. Il a bénéficié de la tenue de la grande commission mixte RDC-RSA à Kinshasa. Les enquêtés notent que ces assises ont permis aux deux nations de réaffirmer leur volonté d'accélérer le projet d'extension des barrages hydroélectriques d'Inga sur le fleuve Congo, qui pourrait fournir du courant à l'Afrique entière. Alors que la présence du chef de la diplomatie congolaise à la 70e assemblée des Nations unies n'est pas passée inaperçue pour autant qu'elle lui a permis de présenter la RDC lors d'une rencontre des investisseurs à New-York.

Le vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Willy Makiashi, occupe la quatrième position, avec 65%. L'opinion a relevé l'importance que le gouvernement attache à la protection sociale pour tous, telle qu'exprimée lors de l'ouverture des travaux de la session d'évaluation de la production des centres de gestion de l'INSS. « *Son appel pour l'amélioration de la couverture sociale, du recouvrement des cotisations sociales, de l'assainissement du fichier des prestataires sociaux et de la responsabilisation du personnel n'a pas laissé insensible les enquêtés* », a souligné cette étude.

Par ailleurs, la récupération de

l'avion de Congo Airways profite à deux ministres. Celui du Transport, Justin Kalumba Mwana Ngongo, qui pointe à la cinquième place avec 61%, a bénéficié des retombées positives des premiers vols expérimentaux vers Lubumbashi et Kisangani. Les Kinois attendent fiévreusement, a rappelé l'Institut Les Points, le début des vols commerciaux, l'arrivée d'autres avions et la baisse du prix du billet pour juger de l'efficacité de l'action de Kalumba Mwana Ngongo.

Cinq ministres sur neuf, avec moins de 60%

Théophile Mbemba Fundu, sixième marche du piédestal, récolte une opinion favorable (58%) à la suite de la fermeture de 174 établissements de l'Enseignement supérieur et universitaire non viables en RDC et au démarrage de l'année académique 2015-2016.

À la septième marche du baromètre avec 54%, le vice-Premier ministre des PT-NTIC, Thomas Luhaka, a conforté son opinion à la suite du lancement officiel de l'annuaire statistique 2014 de la RDC, 20 ans après son interruption. « *Pour les sondés, cet annuaire qui servira d'outil d'analyse, de planification et de suivi de l'action gouvernementale et du développement du pays est un instrument stratégique pour l'émergence de la RDC* », a expliqué Les Points qui a recueilli également à l'actif, de Thomas Lu-

haka, les nombreuses transformations constatées à l'ex-OCPT dont le bâtiment offrait un spectacle très peu reluisant sur le boulevard du 30 Juin.

Maker Mwangi est classé huitième du tableau, avec 52%. L'opinion a salué à son actif la reconstruction et l'équipement de 445 écoles sur les 512 attendues en RDC pendant la première phase du Projet de réhabilitation et reconstruction des infrastructures scolaires. Le ministre de l'EPSP est également, selon cette étude, le principal bénéficiaire de la décision du gouverneur de la ville de Kinshasa interdisant aux chefs d'établissements scolaires d'expulser les élèves non en règle avec les frais scolaires pendant le mois d'octobre. À en croire l'Institut Les Points, les enquêtés ont, par contre, noté l'absence d'initiative du ministre de l'EPSP pour lutter contre la vente des uniformes dans les écoles et le prix élevé du minerval dans certains établissements.

À la neuvième place avec 51%, Alexis Thambwe Mwamba, ministre de la Justice, a gagné sa place au baromètre du mois d'octobre à la suite de son implication dans la récupération de l'avion de Congo Airways. Il est donc le second bénéficiaire des actions menées pour récupérer ces avions. Les sondés lui reconnaissent ce mérite et il clôture la liste des ministres.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

La communauté musulmane de la RDC s'implique dans la lutte contre la drépanocytose

Cette communauté ne veut pas rester en marge de la lutte contre la drépanocytose communément appelée SS.

La communauté musulmane vient de répondre positivement à l'appel du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, lancé dernièrement lors de sa visite au centre de médecine mixte et d'anémie SS ou l'hôpital Mabanga (CMMASS) dans la commune de Kalamu, invitant les hommes de bonne volonté de donner leur sang pour sauver des vies des drépanocytaires. Répondant à cet appel, les musulmans ont organisé, le 24 octobre, à la mosquée de la commune de Kintambo une campagne de don bénévole du sang au profit des enfants drépanocytaires.

Le ministre de la Santé publique a été représenté à cette campagne par son conseiller principal, le Dr Félix Momat. La manifestation a débuté par un office religieux au cours duquel le représentant du ministre de la Santé publique a remercié la



Le don de sang sauve des vies

communauté libanaise musulmane présente en RDC pour cet appui au centre de transfusion sanguine. Après l'office religieux, les invités à cette cérémonie ont visité le site prévu pour l'opération du don de sang. Le conseiller du ministre de la Santé publique n'a pas caché sa satisfaction de voir plus de trois cents personnes accepter bénévolement de donner leur sang pour sauver des vies. Le chef de la communauté libanaise musulmane a fait savoir que cette opération de don bénévole de sang est une « *réponse au besoin de*

sang exprimé par le ministre de la Santé publique ». De son côté, le directeur du centre national de transfusion sanguine a reconnu que techniquement cette campagne de collecte du don de sang s'est bien déroulée. À travers cette campagne de collecte de sang initiée par la communauté musulmane, l'appel est donc lancé aux autres confessions religieuses et pourquoi pas à toute personne de bonne volonté de donner gratuitement son sang pour sauver des vies des drépanocytaires.

Aline Nzuzi

Une marche contre la polio

Dans le cadre de la commémoration de la journée mondiale de lutte contre la polio, le ministère de la Santé publique, à travers son programme élargi de vaccination, a organisé en collaboration avec Rotary Club International une marche pour soutenir des actions de lutte contre la polio.

Sous le rythme cadencé de la fanfare, avec calicots en main sur lesquels on pouvait lire « *Marchons ensemble pour en finir avec la polio en RDC* », les marcheurs parmi lesquels les membres du cabinet, les cadres et agents du programme élargi de vaccination et les membres de Rotary Club International ont arpenté les rues de la commune de la Gombe. Ils ont commencé leur marche au terrain de l'hôpital général de référence de Kinshasa, ex-Mama-Yemo en passant par l'avenue Tombalbaye et l'avenue des Huileries pour échouer à la place du cinquanteaire au boulevard Triomphal. À cette marche, le ministre de la Santé publique a été représenté par son directeur du cabinet adjoint, Me Déo Kashongwe,

qui a salué la détermination de Rotary Club International à boucler hors du territoire national la polio, cette maladie invalidante de l'enfant. Il a par ailleurs salué le Rotary qui continue à contribuer à la lutte contre la polio. « *Je voudrai vous remercier de votre initiative, de votre foi et de votre détermination à éradiquer la polio* », déclare-t-il.

Le défi d'éradiquer la polio va bientôt être relevé parce que depuis plus de trois ans, le pays n'a pas notifié un cas de polio virus sauvage. Cette performance devra être soutenue par l'organisation non seulement des campagnes de masse de vaccination mais aussi par le renforcement de la vaccination de routine, la surveillance des cas de paralysie flasque aiguë et la riposte en cas d'épidémie. Il n'y a pas de traitement pour soigner la polio, la vaccination est la seule arme pour protéger l'enfant contre cette maladie. C'est pourquoi il est conseillé à tout parent de faire vacciner son enfant. Un enfant non vacciné court le risque de contracter la maladie et de contaminer deux cents autres enfants.

A.Nz.

CORPORATION

Le CNMPR a un nouveau comité

Présidé par le Dr Fils Mampuya, ce comité a été élu le week-end, au cours de la septième assemblée générale ordinaire des médecins physiques et de réadaptation organisée à Kinshasa.



Prestation de serment de nouveaux MPR/Photo Adiac

Les médecins physiques et de réadaptation de la RDC ont tenu, le 24 octobre au Cepas, à Kinshasa, leur septième assemblée générale ordinaire. Ces assises placées sur le thème « Médecin physique et de réadaptation : de la formation à l'exercice professionnel » ont permis l'élection d'un nouveau comité à la tête du Conseil national de médecins physiques et de réadaptation (CNMPR) et la prestation de serment de cinquante-cinq nouveaux membres. Ce nouveau comité élu dirigé par le Dr Fils Mampuya est composé de cinq membres. En plus du président, il y a le premier vice-président, le Dr Willy Makekita, le deuxième vice-président, le Dr Ric Lukala, le secrétaire général, le Dr Raphaël Mafuta Mbuyamba, le secrétaire général adjoint, le Dr Junior Ilengola, et la trésorière générale, le Dr Alice Sompou.

Accueil de nouveaux membres

Les nouveaux membres qui adhèrent à ce corps de médecins physiques et de réadaptation, après leur formation académique, ont prêté le serment d'Hippocrate, version médecin physique et de réadaptation en RDC. Cette version de serment CNMPR de la RDC est une adaptation de l'ancien secrétaire général du CNMPR, le Dr Ntezolo za Nza, qui prend en compte la version de Shang-Haï, la version canadienne, utilisée notamment au Canada depuis 1982, le serment d'Hippocrate conçu par le Dr André Pecker, les réalités du pays et les missions assignées à la MPR. Elle est née, a-t-on noté, de la contestation par l'Ordre de médecins, de la dernière cérémonie d'accueil de nouveaux médecins physiques et de réadaptation (MPR). Dans leur engagement, ces nouveaux MPR ont notamment promis de s'employer dans la limite de leurs compétences, en la mise en application de toutes les mesures visant à prévenir ou réduire au minimum inévitable les conséquences fonctionnelles physiques, psychologiques, sociales et économiques des déficiences et des incapacités. Ceci, pour qu'à la fin de leur vie, qu'il soit dit qu'ils n'ont jamais enfreint leur serment.

Une filière qui va vers ses dix ans

La MPR est parmi les trois filières organisées par la faculté de médecine. Elle forme, depuis 2001, des cadres médicaux de conception en MPR en cinq années et douze mois calendrier de stage clinique interné en anesthésie et réanimation, pédiatrie, chirurgie, gynéco-obstétrique et médecine interne.

Elle est une spécialité qui a pour rôle de coordonner et d'assurer la mise en application de toutes les mesures visant, comme souligné dans l'engagement de nouveaux membres reçus au CNMPR, à prévenir ou réduire au minimum inévitable les conséquences fonctionnelles physiques, psychologiques, sociales et économiques des déficiences et des incapacités.

En complétant les autres types de médecines existantes pour qu'ensemble, elles puissent assurer à l'homme un état complet de bien-être physique, mental et social, la MPR constitue, selon le président par intérim du CNMPR, le DR Nzundu Mampuya, le troisième pied qui manquait au trépied santé, composé de la prévention, des thérapies médicales et chirurgicales ainsi que des thérapies de rééducation et de réadaptation. « L'importance de la MPR se fait de plus en plus sentir étant donné la prévalence de plus en plus élevée des pathologies liées au vieillissement de la population, des maladies métaboliques et non transmissibles, des maladies invalidantes, la multiplicité des accidents des voies publiques avec leurs corollaires », a-t-il souligné.

En neuf promotions, l'Université de Kinshasa a déjà formé, note-t-on, deux cent trente-sept MPR. Compte tenu de ce nombre et de celui de formation médicales, qui doivent avoir besoin des MPR, l'opinion a noté qu'il n'y a pas pléthore de cette catégorie de praticiens.

L'appel à l'appui et au soutien des praticiens de la MPR dans l'exercice de leur profession et de l'amélioration de leurs conditions de travail, afin de contribuer à l'essor de cette discipline médicale a eu un écho favorable de la part des autorités, par le représentant du ministre provincial de la Santé, qui a souligné la volonté du ministère de travailler avec le CNMPR en vue de l'emploi des MPR dans les hôpitaux généraux.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget 2016 sous examen

L'examen de la loi des finances pour l'exercice budgétaire 2016 a débuté le 26 octobre à l'Assemblée nationale.

Le Premier ministre Matata Ponyo a présenté devant les députés nationaux l'économie de ce projet de budget présenté en équilibre à hauteur de 8437,4 milliards FC, soit 20,6% de PIB et un taux de régression de 0,7 par rapport à la loi de finances de 2015. Il a fait savoir que ledit budget a été élaboré dans un contexte particulier caractérisé par la baisse des cours des principales matières d'exportation du pays mais aussi par l'organisation des élections et le découpage territorial. Le Trésor public, a-t-il reconnu, a subi le contrecoup de cette régression ayant affecté sensiblement les ressources de l'Etat.

D'où, a dit Matata Ponyo, l'option prise par le gouvernement de mener une série des politiques sectorielles afin d'amortir cette contrainte en procédant à une transformation progressive de l'économie de rente actuelle vers une économie productive marquée par la diversification des secteurs de production. Et le Premier ministre d'alerter que le niveau des recettes pour l'année 2016 sera légèrement en deçà de celui de 2015 eu égard au cours toujours bas des matières premières. Aussi la préfiguration budgétaire pour 2016 repose-t-elle sur les principaux indicateurs et agrégats

économiques ci-après : taux de croissance PIB (9%), déflateur du PIB (3,41%), taux d'inflation moyen (3,4%), taux d'inflation fin période (3,3%), taux de change moyen (933.45 FC le dollar), PIB nominal (41027 milliards de FC).

Quant aux axes prioritaires du programme d'action sur lesquels le gouvernement entend s'investir à fond pour l'exercice 2016, la poursuite de la finalisation des réformes institutionnelles en vue de renforcer l'efficacité de l'Etat vient en ordre utile. Le gouvernement s'attellera aussi à conceptualiser la stabilité macroéconomique, à accélérer la croissance économique, à créer des emplois, à poursuivre la modernisation des infrastructures de base et à améliorer le cadre de vie et les conditions sociales de la population. Concernant le financement des élections, Matata Ponyo a indiqué que des ressources suffisantes évaluées à 537,8 milliards FC dont 500 milliards FC en recettes propres et 37,8 milliards FC en ressources extérieures seront disponibles. En fait, il a reconnu la faiblesse du projet de budget 2016 due essentiellement à l'étroitesse des recettes publiques.

D'ici fin décembre 2015, a-t-il ajouté, il se profile des recettes de l'ordre de 4961,7 milliards FC contre 4566 milliards FC. Egreant quelques mesures d'encadrement visant à atteindre ces prévisions, Matata Ponyo a no-

tamment épinglé la réduction des frais de fonctionnement des institutions, la réduction des frais de mission à l'étranger, la limitation de la suite des personnes devant accompagner les membres du gouvernement à l'étranger, la suppression de tous les services et projets faisant double emploi dans l'administration, la rationalisation des postes diplomatiques à l'étranger, etc. Dans son effort de doter le pays d'un budget conséquent reflétant l'immensité de son territoire, le Premier ministre a promis la mise en œuvre des mesures fiscales pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale. Il a promis d'y travailler d'arrache-pied avec l'appui de l'Assemblée nationale et de l'ensemble des institutions de sorte à prévenir les dérapages du cadre macroéconomique.

Concernant l'exécution budgétaire pour le premier trimestre 2015 examiné par la chambre basse le 23 octobre dernier, Matata Ponyo a stigmatisé de nombreuses erreurs d'affectations des lignes budgétaires, lesquelles erreurs ont, selon lui, été à la base de plusieurs dépassements décriés. Toutes ces erreurs, a-t-il ajouté, ont été corrigées permettant ainsi aux députés de disposer des données plus fiables. Les différents groupes parlementaires se succèdent via leurs délégués pour donner leur position par rapport à cette loi des finances 2016.

Alain Diasso

ITALIE

Cécile Kyenge remporte une éclatante victoire juridique !

La Cour de cassation a confirmé la lourde sentence prononcée contre une ex-conseillère pour des propos racistes sur l'ancienne ministre de l'Intégration.

Il n'y a pas eu un seul juge de la Cour d'appel italienne pour suivre la ligne de défense de l'ex-conseillère communale de Padoue invoquant son légitime droit à la liberté d'expression dans l'affaire Kyenge. Membre du Parti xénophobe de la Ligue du Nord dont elle a finalement été expulsée, Dolores Valandro avait durement attaqué la ministre Cécile Kyenge Kashetu d'origine congolaise et première femme noire-africaine à avoir jamais fait partie d'un gouvernement en Italie. C'était en juin 2013, au plus fort d'un temps de menaces, insultes et propos de tous genres contre Mme Kyenge, alors ministre de l'Intégration du gouvernement de gauche dirigé par Enrico Letta.

« N'y a-t-il donc personne ici pour la violer ? », s'était interrogée Mme Valandro sur son compte Facebook, estimant que la présence d'une ministre noire au gouvernement était pour elle une insulte intolérable. Cécile Kyenge, qui a depuis été élue députée du Parlement européen, à Strasbourg, avait porté plainte. La ville de Padoue, dont elle fut elle aussi conseillère municipale, s'était constituée partie civile dans cette plainte. Et l'affaire avait été jugée le 17 avril 2014 dans un premier temps à Venise, où Dolores Valandro avait introduit un recours en appel après une première condamnation.

Non contente de ce jugement, elle s'était adressée à la juridiction supérieure appelée à casser une sentence ou à la rendre définitive et exécutoire : la Cour d'appel italienne. Celle-ci a siégé en mai dernier et a rendu son verdict vendredi : confirmation des sanctions et des peines sur toute la ligne. Soit : 13 mois de réclusion pour Dolores Valandro, et remboursement de tous les frais de justice engagés aussi bien par Mme Cécile Kyenge Kashetu que par la ville de Padoue, en sa qualité de partie civile. Voilà l'épilogue d'un des épisodes les moins glorieux de la vie politique italienne.

Ministre de l'Intégration du 28 avril 2013 au 22 février 2014, soit avant l'avènement du gouvernement actuel dirigé par M. Matteo Renzi, Cécile Kyenge Kashetu dut subir de pires affronts. Un de ses contempteurs affirmés, Roberto Calderoli, lui aussi membre de la Ligue du Nord, fut également cité à comparaître. Mais le Sénat lui a reconnu la protection découlant de son immunité de parlementaire en septembre dernier. Il avait qualifié Cécile Kyenge « d'orang-outan », avant de présenter des excuses publiques et de répandre ensuite sur les réseaux sociaux une malédiction après cette affaire, disant ne pas s'expliquer.

Lucien Mpama

MUSIQUE

Brigade Sarbaty déterminé à faire carrière dans la chanson

Sek Production est en passe de distribuer 15 000 exemplaires de l'album Tout va bien, qu'il a produit pour ponctuer la nouvelle orientation musicale de l'ex-animateur de Wenge Musica Maison Mère, dont la sortie est prévue pour le 31 octobre.

D'animateur à chanteur, il n'y a qu'un pas comme vient de le prouver Brigade Sarbaty. Le transfuge de Wenge Musica Maison Mère est désormais paré pour s'aventurer au devant de la scène comme l'a soutenu le manager gérant de Sek Production, en l'occurrence Serge Kayembe. Pour preuve, face à la presse réunie le 23 octobre dans le night club Ngwasuma, l'artiste a en exclusivité livré un mini spectacle au rythme des titres Vitalove et Venin accompagné d'un chanteur et de deux danseuses. Une manière de pimenter le show de presse organisé exprès pour annoncer la sortie de Tout va bien ; de souligner que le

premier album de Brigade Sarbaty sera dans les bacs sept mois à peine après la signature de son contrat avec Sek Production.

Plus que les clips du générique Edenda compris dans l'opus à venir et du morceau Affaire ya rando, diffusés sur le petit écran voilà quelques mois déjà, l'artiste a voulu que les médias se rendent compte par eux-mêmes de la besogne accomplie jusqu'ici. Le vis-à-vis avec les chroniqueurs de musique était une occasion propice pour le producteur et le chanteur de faire le « bilan du travail » effectué. Réalisé entre Kinshasa et deux villes du vieux continent, « l'album entièrement enregistré à Kinshasa, puis mixé et masterisé à Paris a été dupliqué à Berlin », a affirmé Serge Kayembe. Le premier album de Brigade Sarbaty Tout va bien va servir à lancer sa toute nouvelle carrière et constitue un pas notable dans le contrat de trois ans qui le lie avec Sek Production.



Brigade Sarbaty lors de son mini show au night club Ngwasuma

L'entente avec la maison de production qui lui permet de paraître sur le marché du disque est une aubaine dont il a pleinement conscience. Surtout qu'il n'était « pas évident, étant animateur à la base de convaincre tout de suite », a-t-il reconnu, ce qui n'aurait fait aucun problème pour un chanteur.

Jamais troisième
Toutes deux « fières du travail

abattu », les deux parties, à savoir Sek Production et l'artiste, sont confiantes en l'avenir. Du reste, plus qu'optimiste depuis le départ, Brigade dit avoir choisi d'intituler son album Tout va bien pour une bonne raison. En effet, en dépit des difficultés rencontrées, a-t-il dit : « Je n'ai rien forcé et tout se passe comme il se doit ». Il a évoqué la bonne fortune qui a conduit à sa réalisation, affirmant : « Dieu m'a parlé en songe. Il m'a dit ton temps est arrivé et m'a convaincu d'aller de l'avant ». C'est donc fort de ce message divin qu'il s'est lancé dans l'aventure avec assurance. Et d'afficher son ambition : « je ne serai jamais troisième ». Des propos appuyés par le manager gérant de Sek Production. Lequel aurait finalement décidé

à prêter foi à l'artiste après avoir entendu ce même discours déterminé. Surtout que, question de mettre toutes les chances de son côté, Brigade avait sorti le single Affaire ya rando en vue de lui donner la preuve de son talent. A son premier surnom, Brigade Sarbaty ou Sarbati, les deux orthographes se valent, vient d'ajouter Hercule la Force qui écrase et signe désormais avec les initiales BSH. Une manie qu'il tient peut-être bien de ses précédents patrons. Savoir ici que le grand public l'a découvert chez Koffi Olomide, au sein du groupe Quartier Latin International. Ce, avant qu'il passe ensuite dans l'orchestre de Werrason. Une brouille avec Héritier Watanabe, alors un des lieutenants favoris du Roi de la forêt, aujourd'hui aussi en carrière solo, s'était terminée par une bagarre en pleine séance de répétition et avait fini par l'emmener vers la porte de sortie.

Nioni Masela

LIGUE DES CHAMPIONS-FINALE ALLER

Mazembe au vert à Marrakech avant de défier USMA

La délégation du Tout-Puissant Mazembe séjourne depuis le 25 octobre à Marrakech au Maroc. Les Corbeaux de Lubumbashi sont au vert avant le match aller de la finale de la 20e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

L'équipe dirigée par Moïse Katumbi Chapwe affrontera, le 31 octobre, au stade Omar-Hamadi d'Alger, l'Union sportive de la Medina d'Alger (USMA). Si l'équipe algéroise joue sa première finale de cette compétition, elle tient cependant à remporter aussi son premier sacre continental. Du côté de Mazembe, on veut préserver la réputation du club mythique qui joue sa troisième finale de la Ligue des champions depuis 2009. Le club de la capitale cuprifère congolaise se donne donc toutes les chances de remporter la finale de la Ligue des champions (le match retour est prévu le 8 novembre à Lubumbashi) avec ce stage bloqué à Marrakech au Maroc voisin de l'Algérie.

Hébergée à l'Hôtel du Golf, la délégation de Mazembe est forte de vingt quatre joueurs qui sont déjà au travail d'après les dernières informations en provenance de la ville marocaine. L'équipe ne comptera pas sur certains joueurs. Le milieu de terrain Patrick Ilongo, Ali Sadiki et le Zimbabwéen Joseph Kamwendo et le Malien Ousmane Cissé ont été prêtés CS Don Bosco. Ils ne font donc plus partie de l'effectif actuel de Mazembe. Quant au défenseur central Patien Mwepu, renseigne tpmazembe.com, il est resté à Lubumbashi pour s'occuper de son petit garçon né la veille du voyage à Marrakech de l'équipe.

« Dès notre arrivée à Marrakech, les joueurs vont se reposer. On fera une pre-

mière analyse vidéo de cette équipe de l'USMA Alger et en fin d'après-midi un bon dégraissage. Une séance pour éliminer la fatigue à la fois du match et du voyage pour que les joueurs travaillent correctement dès lundi », indiquait Patrice Carteron sur le site web officiel des Corbeaux avant de prendre l'avion en direction de Marrakech. Pour cette rencontre aller, il est question de réussir déjà un bon coup avant le match retour à la fournaise du stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. En dépit de deux matchs à égalité successifs au championnat national de football contre respectivement Sanga Balende (1-1) et JS Groupe Bazano (1-1) en sixième et septième journée, le moral des joueurs est au beau fixe. Pour l'entraîneur français Patrice Carteron, ça n'a pas été facile de préparer ces deux rencontres de la Division parce que « les têtes étaient déjà à cette finale aller à Alger ». « On a beau essayer ces deux matchs, on a senti dans l'investissement que c'était difficile, parce qu'on a à cœur de jouer ce moment merveilleux qui est dans ce match à Alger ce 31 octobre », a insisté l'entraîneur français du club de Lubumbashi assisté de ses deux adjoints, le technicien serbe Zlatko Krmpotic et l'ancien milieu international Pamphile Mihayo Kazembe.

Martin Enyimo



TP Mazembe de Lubumbashi lors d'un match de Division 1 avant de prendre l'avion pour Marrakech

teron sur le site web officiel des Corbeaux avant de prendre l'avion en direction de Marrakech. Pour cette rencontre aller, il est question de réussir déjà un bon coup avant le match retour à la fournaise du stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. En dépit de deux matchs à égalité successifs au championnat national de football contre respectivement Sanga Balende (1-1) et JS Groupe Bazano (1-1) en sixième et septième journée, le moral des joueurs est au beau fixe. Pour l'entraîneur français Patrice Carteron, ça n'a pas été facile de préparer ces deux rencontres de la Division parce que « les têtes étaient déjà à cette finale aller à Alger ». « On a beau essayer ces deux matchs, on a senti dans l'investissement que c'était difficile, parce qu'on a à cœur de jouer ce moment merveilleux qui est dans ce match à Alger ce 31 octobre », a insisté l'entraîneur français du club de Lubumbashi assisté de ses deux adjoints, le technicien serbe Zlatko Krmpotic et l'ancien milieu international Pamphile Mihayo Kazembe.

ART D'ORPHÉE

René Tshiakanyi en tournée en Afrique du Sud sur initiative de «Life Line Durban»

Désigné ambassadeur par la structure «Life Line Durban», le chanteur et guitariste RD-congolais René Tshiakanyi débute à partir du 27 octobre une série des prestations scéniques en Afrique du Sud.

Il n'est certes pas connu en RDC son pays. Mais le chanteur RD-congolais René Tshiakanyi se révèle être l'un de porte-étendard du Congo Kinshasa en Afrique du Sud, précisément à Durban, où il est installé et exerce son art depuis quelques années. Le public sud-africain, particulièrement les étudiants du Centre de Jazz et de musique de l'Université de Kwazulu Natal, sera en communion avec ce chanteur et guitariste de souche RD-congolaise ce mardi 27 octobre à partir de 18 heures. À cet effet, René Tshiakanyi va partager l'affiche avec le percussionniste sud-africain Richard Ellis. Le musicien RD-congolais se produit en fait dans le cadre d'une tournée en Afrique du Sud, à la suite de sa désignation en juin 2015 comme ambassadeur par « Life Line Durban », une branche de l'Organisation australienne pour la prévention des suicides dans le monde. Le Centre de Jazz et de musique de l'Université de Kwazulu Natal est donc la première scène d'une série des concerts que René Tshiakanyi va livrer

dans quelques villes sud-africaines.

Le style musical de René Tshiakanyi est un peu en retrait de la rumba congolaise. Il le décrit comme une symbiose de la musique classique, de la pop ballade, du folk, du RnB, du reggae et du zouk. En Afrique du Sud, il émerge du lot dans ses prestations scéniques, avec sa voix envoûtante et sa guitare, chantant en français, en portugais, en anglais et également en Afrika. C'est en 2011 qu'il a sorti son premier album avec un titre évocateur de « Now That I am free » (maintenant que je suis libre), se référant certainement à l'émigration forcée dont il a été victime. Artiste engagé dans la lutte contre les inégalités sociales dont il a été victime, il est en train d'appréter en studio un opus annoncé pour bientôt dans les bacs. Rappelons que le chanteur et guitariste RD-congolais avait fait partie de plusieurs artistes d'Afrique du Sud à se produire en décembre 2013 au concert dédié au héros Nelson Mandela. Sa prestation avait remarquablement marqué les esprits que Radio France International (RFI) l'avait sollicité afin de composer une chanson en français en hommage à Madiba pour le compte des auditeurs de RFI.

Martin Enyimo

EMERGENCE

L'Inde rencontre l'Afrique

Quatrième partenaire commercial de la RDC et l'un des plus gros investisseurs dans le secteur des infrastructures du pays, l'Inde accueille une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains pour un sommet qui a démarré le 26 octobre.

Les matières à l'ordre du jour tournent autour du commerce, de la coopération, de la sécurité, du réchauffement climatique et de la géopolitique, selon un communiqué officiel. Le continent africain bénéficie d'une recrudescence de l'attention des pays asiatiques émergents dont la Chine et l'Inde qui ont eu des accrochages par le passé dans l'exécution de leurs contrats respectifs. Selon les chiffres officiels, les échanges entre l'Inde et l'Afrique

sont passés de 3 à 70 milliards de dollars américains. Dans les télécommunications, l'Inde s'est imposée à travers la société de téléphonie mobile Bharti Airtel. Celle-ci est également opérationnelle en RDC. En effet, cette société a tôt investi massivement sur le continent africain. A son actif, il y a également le transfert de technologie. Cette stratégie plus osée de la puissante Inde répond ainsi à l'invasion chinoise. En RDC, l'Inde a conclu son premier contrat sous forme de promotion des investissements sept ans après celui de la Chine. A l'issue de ces travaux, l'Inde et l'Afrique vont élaborer la Déclaration de New-Delhi qui aura pour mission de fixer un cadre de coopération entre les deux partenaires.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DU LAVAGE DES MAINS

Les populations de Loandjili sensibilisées sur l'importance de la question

Plusieurs activités ont été organisées au Centre de santé intégré de Loandjili à Pointe-Noire par l'Institut européen de coopération et de développement (IECD) qui met en œuvre le Programme d'appui aux structures de santé (PASS).

Après le mot du Dr Benoit Jean Germain Atsendo, chef du district sanitaire 4 Loandjili, qui a souhaité la bienvenue à ses hôtes et les a félicités d'avoir choisi une structure de sa circonscription sanitaire, Cyril Rabeisen, chef du projet PASS a expliqué les objectifs du PASS qui met en œuvre des activités visant à renforcer les structures de santé partenaires par des actions de formation et de suivi des équipes sur le terrain puis a expliqué le bien-fondé de la journée instituée par les Nations unies depuis 2008. « L'objectif de cette activité est de sensibiliser le maximum de personnes notamment les enfants aux conséquences d'une mauvaise hygiène des mains car le lavage des mains sauve des vies, prévient des maladies graves qui sont souvent transmises par les mains chez les enfants », a-t-il dit.

De son côté, le Dr Byemba, coordonnateur médical du PASS a exposé les différentes formes d'hygiène, telles que l'hygiène de l'environnement, l'hygiène alimentaire, l'hygiène bucco dentaire etc... en insistant sur le respect des règles élémentaires d'hygiène, seules alternatives pouvant nous éloigner des maladies telles les diar-

rhées, la fièvre hémorragique à virus Ebola, le choléra...

Une démonstration des sept gestes de lavage des mains au savon avec l'eau a été faite avant que l'assistance (femmes et enfants notamment) ne se succède pour appliquer la leçon apprise.

En outre, le jeu-concours sur les gestes de lavage des mains, a été suivi de la distribution de cadeaux aux gagnants.

Les activités de la journée mondiale du lavage des mains ont pris fin par le don de tenues de travail au personnel de santé du CSI et d'équipements tels que bidons, robinets, savon, essuie mains...

Le Programme d'appui aux structures de santé est en train de construire dans le CSI de Loandjili une citerne d'eau de 5000 litres pour pallier l'absence d'un système d'adduction d'eau dans la structure sanitaire.

Depuis 2012, l'IECD mène à Pointe-Noire le PASS afin d'améliorer la prise en charge des femmes et des enfants vulnérables au sein des structures de santé partenaires. Il participe aussi à l'amélioration du système de santé qui souffre de nombreuses carences : équipes peu ou mal formées, équipement des structures de santé obsolète et insuffisant, faiblesse de la capacité de gestion. Ce programme met en œuvre des volets visant à renforcer les structures de santé partenaires par des actions de formation et de suivi des équipes sur le terrain.

Hervé Brice Mampouya

Bruno Jean Richard Itoua mobilise les responsables religieux

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a réuni, le vendredi 23 octobre, des responsables des confessions religieuses de réveil de Pointe-Noire. Objectif : obtenir leur implication en faveur de la paix dans le pays.

ritoire national », a déclaré le ministre.

Pour Bruno Jean Richard Itoua, quels que soient les résultats du référendum du dimanche 25 octobre, il n'y a pas de raison pour que les fils et filles d'un même pays se divisent. « La paix est l'affaire de tous, l'église doit jouer pleinement son rôle

en vue d'accompagner le gouvernement sur cette question de paix, Dieu a abondamment aidé le Congo et son peuple », a-t-il conclu.

Lambert Mokelo et Marius Paulin Mafouaka, respectivement responsable des églises Chandelier d'or et Centre missionnaire fils de ma vie ont réaffirmé l'engagement de l'ensemble des structures religieuses de Pointe-Noire à œuvrer positivement pour la paix

au Congo à travers les prières. « Le gouvernement devrait multiplier des rencontres avec les responsables des églises », ont-ils souhaité.

La même démarche a été entreprise par d'autres membres du gouvernement, notamment Anatole Collinet Makosso et Isidore Mvoubi. Ils ont rencontré les responsables du conseil œcuménique et ceux du conseil islamique.

Séverin Ibara



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua communiquant avec les hommes d'Eglise; les responsables des églises de réveil de Pointe-Noire

« Il n'y a point d'autorité qui ne vient de Dieu, le souhait le plus profond du gouvernement pour la paix est que, les Congolais ne se divisent pas entre eux malgré leurs différentes appartenances religieuses, politiques, géographiques, ou autres. Ainsi, à travers leurs prières, les serviteurs et servantes de Dieu du Congo et de Pointe-Noire devraient plus prier pour la paix conformément aux enjeux sociopolitiques actuels engagés à travers l'ensemble du ter-

MUSIQUE

« L'homme à la veste rouge » de Régis Touba, dans les bacs le 30 octobre prochain

C'est enfin définitif, le maxi single de Régis Touba, « L'homme à la veste rouge », sera bientôt dans les bacs. L'artiste a annoncé la sortie officielle de son album tant attendu par les fans pour le 30 octobre. C'était ce matin lors d'une interview accordée aux Les Dépêches de Brazzaville.

En tout cas, Régis Touba a repris ses forces pour mieux affronter l'avenir. Après plusieurs années d'absence, celui que les fans appellent « tigre noir » revient sur le devant de la scène musicale, mais cette fois-ci en solo.

Dans quelques jours, Régis Touba, va mettre sur le marché du disque son premier maxi single intitulé « L'homme à la veste rouge ». L'artiste dit avoir mis tout son savoir-faire pour plaire à ses fans.

À l'en croire, cet album vient non seulement pour changer la donne de la musique congolaise, mais également pour libérer tous les musiciens de l'emprise du diable. Sur l'affiche l'on peut bien voir Régis Touba tirer ce diable, bien ligoté de chaîne.

Produit par Roi David production, ce maxi single compte au total cinq titres parmi lesquels « So séduction », chanson qui a servi à la promotion de l'album, « Repentance congolaise », « Source d'énergie », « L'homme à la veste rouge » et enfin « Roi David ». C'est un vrai mélange de sonorités africaines, dans lequel on retrouve de la Rumba, du Slow, du Coupé décalé et du Gwassuma.

Ce qu'il faut dire, c'est que Régis Touba n'a pas fait les choses à moitié, après une promotion aussi bien réussie de la part de son producteur, L'homme à la veste rouge a déjà conquis beaucoup de gens qui, aujourd'hui,



Affiche de l'homme à la veste rouge

n'attendent plus que sa mise en vente sur le marché du disque.

L'album s'annonce aussi prometteur que le fut Tchékélé-Tchékélé paru dans les années 2000 et qui ne cesse de faire parler de lui. Dans L'homme à la veste rouge, Régis Touba voit différemment les choses ; il propose un panel de sujets fondés sur la réalité sociale à ses fans dans un style dansant et bien réfléchi.

Rappelons que cet album sera disponible dès le vendredi 30 octobre chez Diaye à Brazzaville et à Pointe-Noire chez le Tchiok-OK. Une vente en ligne est également prévue.

Hugues Prosper Mabonzo

VIENT DE PARAÎTRE

David Lawson signe « Plaidoyer pour le Congo »

L'ancien représentant du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) livre les secrets d'un plaidoyer réussi en République du Congo. Le livre est paru aux éditions L'Harmattan.

« Plaidoyer pour le Congo » est une compilation des principaux discours publics de David Lawson, prononcés avec pour objectif de combattre différents maux de société. L'idée étant de susciter un changement social, le progrès et le développement économique, de réduire la mortalité maternelle, de promouvoir les droits et des populations les moins favorisées.

Cet ouvrage résume ainsi les actions engagées par David Lawson au Congo, entre 2009 et 2013 et dont la trame principale demeure la promotion et l'amélioration du bien-être social de la population congolaise. À travers sa vision et sa pensée, exprimée dans ses discours, ce diplomate onusien aura utilement aiguillé la réflexion et l'action publiques sur le développement

national au Congo.

En terme de chiffre, ce plaidoyer aura abouti à la réduction de la mortalité maternelle de 45% grâce, notamment, à l'annonce par le président Denis Sassou N'Guesso de la gratuité de la césarienne et d'une loi sur la parité. Deux mesures phares ardemment défendues par David Lawson auprès des autorités congolaises pendant deux ans. Ce résultat et d'autres, comme l'adoption d'une loi sur les droits des peuples autochtones du Congo, la ratification de la Convention des Nations unies sur les personnes handicapées auront nécessité un intense plaidoyer multipolaire, une sensibilisation à la fois des décideurs politiques, des corps constitués, des communautés et des populations.

Ils ont nécessité la définition et la mise en œuvre par David Lawson de la stratégie de communication « Medias pour le développement » qui a eu pour point d'orgue le renforcement de l'expertise des communicateurs professionnels.

Son plaidoyer rappelle que toute action ne peut être entreprise que si la réflexion porte. David Lawson rappelle avec des mots justes que la conviction est nécessaire au succès de toute action publique et de toute entreprise humaine.

Ce livre présente ainsi une réflexion sur les grands thèmes et enjeux de la coopération internationale que sont les droits humains, la condition féminine, la jeunesse, les dynamiques démographiques, les médias, la santé publique, les partenariats et gouvernance, etc. À lire l'ouvrage, on comprend combien certains diplomates influent sur les politiques publiques et « développementalistes » des pays où ils évoluent.

Faustin Akono



La couverture du nouvel ouvrage de David Lawson

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Coupe de France, 6^e tour

Le RC Strasbourg de Ladislav Douniama, titulaire et remplacé à la 78^e, obtient son ticket pour le 7^e tour en battant Kronenbourg (2-1).

Bruce Abdoulaye, titulaire dans l'axe central, et Grenoble s'imposent 1-0 sur le terrain de l'ESB Marboz, pensionnaire de DHR.

Yves Owomat et Beauvais (CFA 2) se qualifient dans la douleur (3-1 après prolongations) face à Balagny (DH). Le Congolais de 23 ans était titulaire en défense centrale.

L'Albert Sport de Jush Mahindou, entré en seconde période, est éliminé par l'AC Amiens (2-0).

Le Stade Bordelais de Ted Lavie l'emporte chichement à Langon (1-0).

Sans Garcia Ikoumaet Chirel Ngakosso, ménagés en vue du championnat, Ailly-sur-Somme cartonne face à Moy-de-l'Aisne (8-0).

Viry-Châtillon se qualifie sur le terrain de Chatou (1-0). Dalnath Miatoudila était titulaire, tandis que Plaisir Bahamboula, de retour de blessure, est entré en cours de match.

Ligue 1, 11^e journée

Angers concède un nul à domicile face à Guingamp (0-0). Titulaire sur le côté gauche de l'attaque angevine, Fodé Doré a livré une prestation terne, confirmant la fatigue affichée en sélection face au Bénin : 18 ballons touchés, 4 gagnés, 10 perdus et 58% de passes réussies avant d'être remplacé à la 61^e. Sur le banc au coup d'envoi, Arnold Bouka Moutou est entré à la 85^e : le temps de toucher 5 ballons (2 gagnés, 2 touchés).

Prince Oniangue et Reims ne méritent pas mais s'inclinent finalement face à Monaco (0-1). Placé devant la défense, le capitaine des Diables rouges a touché 57 ballons (13 gagnés,



Francis Litsingi est félicité par ses coéquipiers après son premier but de la saison (droits réservés)

7 perdus et 94% de passes réussies). Remplaçant, Jules Iloki est entré à la 88^e lors de la victoire de Nantes à Caen (2-0). Touché aux ischio-jambiers, Christopher Maboulou n'était pas dans le groupe bastiais, défait à Montpellier (0-2). Au classement, Angers reste second avec 22 points, 6 points d'avance sur Nantes, 10^e, et 7 sur Reims, 11^e. Avec 10 points, Bastia recule à la 16^e place.

Belgique, 12^e journée, 1^{re} division

Francis N'Ganga et Charleroi perdent le derby face au Stan-

dard de Liège dans des conditions houleuses : alors que les Zèbres menaient 2-1, la partie a été interrompue en raison des jets de pétards et fumigènes de leurs agités supporteurs. À la reprise, les Rouches égalisaient puis s'imposaient finalement 3-2 à la 90^e. Frustrant pour le club de l'international congolais, auteur d'une frappe à la 12^e et crédité d'un 7 sur 10 par nos confrères de La Dernière Heure. Avec 14 points, le Sporting est 10^e.

République tchèque, 11^e division, 1^{re} division

Enfin un but pour Francis Lit-

singi qui clôt le score pour le Sparta Prague face aux Bohémians 1905 (3-0). Lancé à la 69^e, il s'élève plus haut que les défenseurs centraux adverses et place une tête piquée victorieuse (87^e). Un ballon d'oxygène pour l'international congolais, peu utilisé ces dernières semaines (7 apparitions, toutes compétitions confondues). Reste à savoir si ce premier but sous les couleurs du Sparta sera un déclic pour « A la queue leu leu ». Sans Dzon Delarge, toujours écarté par sa direction, le Slovan Liberec fait match nul à Jihlava (1-1).

Sans Donneil Moukanza, absent, Brno bat le Viktoria Plzen (1-0). Ulrich Kapolongo est resté sur le banc lors du succès de Teplice à Zlin (2-1). L'international congolais n'a joué que 43 minutes cette saison en championnat (et 19 en Coupe). Au classement, le Sparta Prague est leader avec 26 points. Quatrième, Liberec compte 20 points et 3 d'avance sur Teplice, 5^e et Brno, 6^e.

Roumanie, 10^e journée, 2^e division, groupe 2

N'Sendo Nkololo n'a pas manqué ses débuts avec le Metalul Resita : juste après avoir signé pour trois mois en faveur de la lanterne rouge, le gardien congolais participe activement à la première victoire du club, face à l'Unirea Tarlungeni (3-1). Désormais crédité de 4 points, Resita reste quatorzième et dernier, mais ne compte plus que deux points de retard sur son adversaire du jour et 6 sur le premier non relégable, Oradea.

Slovaquie, 14^e journée, 1^{re} division

Yves Pambou était titulaire lors de la défaite du DAC Dunajska Streda sur le terrain du Slovan Bratislava (0-1). Averti à la 22^e, le jeune milieu de terrain de 19 ans (il fêtera ses 20 ans le 27 novembre) a été remplacé à la 74^e.

Suisse, 13^e journée, 2^e division

Sans Matt Moussilou, convalescent, Le Mont bat Winterthur 3-1. Et remonte à la 4^e place avec 18 points.

Turquie, 9^e journée, 2^e division

Elazigspor et Sylver Ganvoula, titulaire et remplacé à la 55^e, s'inclinent sur le terrain du SK Karsiyaka (0-2). Et perdent leur première place au profit de Kardemir Karabukspor.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS/HANDBALL

Inter club ne tient pas ses promesses

Les représentants du Congo en version masculine, qui avaient promis tenir tête à leurs adversaires dans cette compétition, n'ont enregistré que des défaites jusque-là.

« (...) C'est question pour nous de prendre notre revanche », avait promis l'entraîneur adjoint de l'Inter club, Ludovic Bakouma, avant le départ de l'équipe pour le Maroc. Une promesse qui trouvait explication dans le fait que les militaires de l'Inter sont logés dans le même groupe que les équipes

qui ont pris le dessus sur eux lors de la compétition disputée récemment au Gabon : Espérance de Tunis, FAP du Cameroun, Niger United du Nigeria. Malheureusement sur le terrain, la promesse a du mal à se réaliser. Lors de sa première sortie, en effet, Inter club s'est incliné devant FAP 28 à 30. Face à l'Espérance de Tunis, la réalité n'a pas changé. Les Congolais ont courbé l'échine 24 à 39. Leur troisième match contre Niger United s'est également soldé sur une défaite 26 à 36. Trois dé-

faites consécutives donc qui ouvrent grandement la porte de sortie pour l'Inter club.

Heureusement qu'Abo-Sport, en dames, sauve l'honneur du Congo. L'équipe a remporté son premier match devant les Égyptiennes d'Al Ahly 29 à 15 avant de concéder un match nul face à TKC. Les dames d'Abo ont pu, par ailleurs, s'imposer devant Héritage de la RDC 41 à 32. Le match d'Abo-sport contre Topline ne s'est pas joué.

Rominique Nerplat Makaya